

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE RÉCUSE
TOUT «DIFFÉREND» AVEC LE HAUT COMMANDEMENT DE L'ANP

«Je suis le chef suprême des forces armées»

● *Législatives anticipées,
remaniement du gouvernement et Hirak :*

Tebboune décline sa vision

● *«L'Algérie n'enverra par
ses troupes au Sahel»*

● *Relations avec la France :*
«Intelligemment et sereinement...»

● *«Rationaliser les dépenses
et encourager l'investissement»*

Lire pages 2, 3 et 4



LÉGISLATIVES ANTICIPÉES, REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT ET HIRAK

Tebboune décline sa vision

Alors que Mohamed Charfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), a souligné à maintes reprises qu'il était impossible d'organiser les législatives en même temps que les locales, le Président de la République remet les pendules à l'heure et évoque pour la première fois la possibilité.

Ces élections pourraient bien se tenir le même jour, a laissé entendre Abdelmadjid Tebboune, justifiant qu'il s'agit d'une demande de certains acteurs de la classe politique. « Il n'est pas écarté d'organiser les élections législatives et locales à la même date. Cela représente une revendication légitime de la classe politique », a déclaré le chef de l'Etat lors d'une entrevue accordée à deux responsables de médias nationaux, diffusée lundi soir par la Chaîne de télévision publique. Dans la réflexion autour de cette possibilité, Tebboune, explique que « plus de la moitié du parcours a déjà été faite ». Ceci dit, « la décision finale sera prise en concertation avec la classe politique », a-t-il tranché, ouvrant ainsi la voie à de nouveaux contacts avec les partis. Reste à déterminer le procédé et il est possible pour le locataire du Palais El Mouradia de se contenter d'entretiens téléphoniques.

LÉGISLATIVES ET LOCALES EN UN JOUR : « PAS ÉCARTÉ »

Rappelant que la tenue de législatives anticipées était l'un de ses 54 engagements de campagne pour la présidentielle, Tebboune a soutenu qu'il était « impossible d'arrêter le cours du changement ». Car, de son point de vue, la loi électorale amendée devra « permettre l'émergence de compétences, mais aussi la lutte contre l'argent sale qui prolifère encore au sein de la société ». Pour le Président de la République, les prochaines élections « ne ressembleront en rien à celles du passé », au-delà du taux de participation qui ne semble pas l'inquiéter tant que ça. Et c'est en prévision de la tenue des élections, que le chef de l'Etat a trouvé l'argument pour expliquer le dernier remaniement du gouvernement, qualifié par les observateurs de « léger », alors que l'opinion publique s'attendait à ce qu'il soit profond. « Je n'ai pas voulu opérer un changement total du Gouvernement par respect au peuple », a expliqué Tebboune, ajoutant que le changement profond interviendra immédiatement après les élections « en fonction de l'issue de ces échéances ». Au sujet des ministres remplacés, de l'Energie et de l'Industrie notamment, il dira qu'« ils n'ont pas donné satisfaction en ce qui a trait à la vie quotidienne des citoyens ». Plus que ça, le Prési-



dent a évoqué « des affaires de mœurs » qui ont fait couler de l'encre autour de certains ministres, sans pour autant citer de noms.

RETOUR DES MARCHES : « AUCUNE INQUIÉTUDE »

Actualité oblige, le chef de l'Etat, interrogé sur le Hirak qui a signé son retour par des marches populaires à l'occasion de son deuxième anniversaire, dit ne ressentir « aucune inquiétude ». Rap-

pelant à cet effet « la satisfaction » de la plupart des revendications du « Hirak authentique », dont le refus du 5e mandat, la dissolution du Parlement et le départ du gouvernement, Abdelmadjid Tebboune a distingué deux catégories dans les dernières marches. « Le peuple est sorti pour rappeler les mêmes revendications exprimées depuis deux ans, mais une partie est, toutefois, sortie pour d'autres raisons », a-t-il fait remarquer, remettant en cause le

slogan appelant à « une gouvernance civile » et qui « n'a pas changé depuis 15 ans ». « Soit, depuis que cette catégorie a commencé à suivre des stages dans des pays africains et européens où on leur enseigne comment renverser le système de l'intérieur en utilisant le slogan 'Etat civil et non militaire' et autres », a précisé Tebboune.

UNE GRÂCE POUR « TOURNER LA PAGE »

Se montrant fort et convaincu dans ses décisions, le chef de l'Etat a coupé court devant les interprétations ayant suivi l'élargissement des détenus du Hirak qu'il refuse de qualifier de détenus d'opinion « à l'exception de deux à trois ». « J'ai décidé de libérer les détenus partant d'une position de force, pas par faiblesse comme certains l'entendent », a-t-il affirmé, expliquant la grâce présidentielle par son désir de « tourner la page et d'avancer dans l'Algérie nouvelle ». Par ailleurs, au cours de l'entrevue, le chef de l'Etat s'est exprimé sur plusieurs questions qui ont fait polémique, dont l'élection de Salah Goudjil à la tête du Sénat, malgré son âge très avancé. « Je n'allais quand même pas intervenir dans ces élections. Sinon j'aurais maintenu les anciennes pratiques et vieux réflexes », a-t-il répondu. Et d'ajouter toutefois que « les sénateurs ont vu que les équilibres naturels suggéraient d'élire un moudjahid ».

A. M.

Le président « révolté » quant aux rumeurs sur son état de santé « Des sites web d'un pays voisin en sont à l'origine »

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a battu en brèche les rumeurs colportées contre sa personne, notamment celles en lien avec son état de santé, précisant qu'elles avaient pour source des sites web dans un pays voisin diffusant depuis l'Europe. Lors de son entrevue avec des responsables de médias nationaux, diffusée lundi soir, le Président Tebboune s'est dit révolté contre ces personnes « sans loi ni foi » prétendant que je n'étais pas malade et que j'avais été victime d'une attaque... », affirmant que « 97% de ces

rumeurs émanent de l'étranger ». « Vous en connaissez bien la provenance », a-t-il ajouté. « Nous avons les informations et nous connaissons ces sites, au nombre de 98. Ils sont chez nos voisins et diffusent depuis la France et l'Espagne », a-t-il soutenu. Evoquant son état de santé qui l'a obligé à une absence de quatre mois, le Président Tebboune a rappelé qu'il s'était engagé avec le peuple à la transparence et qu'il n'avait pas changé se disant « attristé par les rumeurs qui circulent ».

R. N.

L'EXPERT HASSEN KACIMI MET EN GARDE :

« Le Hirak est menacé d'infiltration »

Expert des flux migratoires, et du Sahel, Hassen Kacimi a mis en garde, hier, contre les « menaces d'infiltration » du Hirak qui a su « jusque-là, garder son caractère pacifique ».

« Le Hirak est intervenu dans une conjoncture exceptionnelle et les gens sont descendus dans la rue pour réclamer un changement radical », dit-il tout en précisant lors de son intervention dans l'émission « L'Invité de la rédaction » de la Chaîne 3, de la Radio nationale, qu'il s'agit « d'un phénomène politique et social dont il faut analyser les tenants et aboutissants pour ainsi comprendre son évolution dans le temps et dans l'espace ». Pour lui, « dans une dynamique sociale et politique, il y a toujours deux forces qui s'opposent », affirmant que

« l'une est pour le progrès et le changement et l'autre force résiste au changement et empêche d'avancer ». « L'équation n'est pas insoluble », dit-il non sans expliquer qu'« il suffit de faire prévaloir le dialogue, la concertation et ne pas marginaliser son vis-à-vis », suggérant d'aller plutôt dans la perspective de rassembler toutes les franges de la société, à l'objet de « constituer un front interne solide en mesure de faire face à toute éventualité ou l'avènement de situation de crises internationale ou régionale ». Mettant en garde contre « les tentatives d'infiltrer » le Hirak par « des groupuscules violents d'obédiences étrangère... et algérienne », il estime qu'il appartient au pouvoir « d'isoler ces groupuscules extrémistes et violents pour préserver la paix

et la stabilité en Algérie », rappelant au passage le triste épisode du soulèvement populaire d'octobre 1988 qui « a été revendicatif et pacifique avant d'être infiltré par des groupuscules extrémistes tournés vers la violence et entraînant un mouvement de masse dans une spirale violente que les Algériens ont subi les affres pendant une décennie ». Evoquant la dernière marche populaire du vendredi passé, M. Kacimi s'est dit « déçu » par l'évolution de certains slogans « qui virent vers la violence verbale » qui risquent de « mener inévitablement à la violence et au désordre qui sont les deux sinistres facteurs empêchant d'aller vers une réelle démocratie ».

R. N.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 45 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

LE PRÉSIDENT RÉCUSE TOUT «DIFFÉREND» AVEC LE HAUT COMMANDEMENT DE L'ANP

Tebboune : «Je suis le chef suprême des forces armées »

C'est un président ulcéré par la «rumeur» qui s'est présentée, lundi soir, devant les Algériens.

Dans son bilan des saisies de drogues (kif traité et psychotropes), rendu public, hier (via l'APS), l'Armée nationale populaire (ANP) cloue au pilori, le « narco-état » de l'Ouest, accusé, notamment, d'inonder, délibérément, l'Algérie (et toute la région), avec sa production à échelle industrielle du haschich et dérivés.

Si l'Algérie, est en « ligne de mire des réseaux internationaux alliés avec des pays de la région dont les intentions politiques sont sournoises, avec à leur tête le régime du Makhzen », c'est à cause de ses « immuables positions envers les causes justes dans le monde et dans la région », note le rapport du MDN. "Ces réseaux s'efforcent à atteindre l'épine dorsale de notre société que représente la jeunesse, et ce à travers l'acheminement de tous types de drogues". « Le régime marocain, note l'ANP, use de tous les moyens pour faire écouler et vendre ses drogues en dehors de ses frontières, et ce en faisant fi de la sécurité et la stabilité des pays du voisinage". L'armée algérienne dénoncera "l'impunité assurée par le régime du Makhzen aux narcotrafiquants et aux réseaux de narcotrafic".

CAMPAGNES ACHARNÉES

Les traditionnelles «rencontres avec les médias», suspendues depuis 4 mois, ont été l'occasion pour le président Abdelmadjid Tebboune de tenter de faire taire quelques-unes parmi les voix (dont Nourredine Boukrouh) alléguant de sa «démission» et autre «départ précipité» sous la pression de l'armée et son état de santé chancelant. «Ce peuple, a-t-il dit, a été rendu fou par les rumeurs. Quand on voit des gens qui se prétendent pieux alors qu'en réalité, ils sont sans foi ni loi, disent que Tebboune n'est pas malade, qu'il est mort, qu'il a été victime d'un attentat, et qu'on le cache, en fait, aux Algériens. Ces individus ne craignent pas Dieu et sèment la panique au sein du peuple». Les prises de positions de certaines figures médiatique et politique dont Mme Zoubida Assoul, Nourredine Boukrouh etc., conjecturant autour d'une hypothétique «inflexion de la position de l'armée» et sur un «changement» au sommet de l'Etat, annoncé au demeurant comme étant «proche», avec à la carte une «élection présidentielle anticipée», ont eu droit à une



mise au point du chef de l'Etat. Mise au point également pour certains «youtubers» et cyber-activistes qui en font commerce avec l'absence prolongée du président (pour des soins en Allemagne) donnant du grain à moudre aux moulins fous de la rumeur. «Aujourd'hui, certains disent que Tebboune a démissionné et que l'armée lui a refusé sa démission. J'ai vu la vidéo où on disait d'ici que j'étais fini, que je partais dans deux mois, et le peuple croit ces mystifications. Dix millions d'Algériens sont allés construire la nouvelle république, en allant voter à la présidentielle. Ai-je le droit de les trahir, les déshériter, soit 8,5 millions d'Algériens, en démissionnant ? Non : il faut que le changement y soit !».

« MON ARMÉE, MON PLUS FORT SOUTIEN »

La rumeur, persistante, explique-t-il, «c'est depuis le temps». «Le jour où j'ai été évacué, pour des soins, ils sont allés jusqu'à dire que j'étais dans une morgue, qu'on m'a tiré dessus, ma foi, les contes de mille et une nuit se révèlent parfois plus crédibles que ce que ces gens racon-

tent». Pour le premier magistrat du pays, le schisme prétendu entre l'armée et la présidence, relève de l'affabulation et des «schémas éculés» : «L'Armée nationale populaire, ayant atteint un tel niveau de professionnalisme, s'étant retirée totalement de la sphère politique». «Mon soutien le plus fort aujourd'hui, dit le président, le soutien le plus réceptif et qui applique à la lettre mes décisions, c'est l'Armée nationale populaire». En haut lieu, règne l'harmonie parfaite. «Il n'existe aucun conflit entre nous. Au contraire. Ceux qui prétendent ça sont dans des schémas éculés, les schémas des luttes des clans, entre les services et (...) comme au temps de l'ancien régime : Tel général contre tel général, etc. Je dis à ces gens : l'Algérie d'aujourd'hui est sortie de ça. C'est une armée professionnelle, disciplinée. L'armée est garante de la Constitution, elle défend le territoire national et elle est en train de se sacrifier, car n'était l'armée qui protégeait le hirk, les terroristes auraient déjà tout fait sauter (...) C'est encore l'armée qui protège ce peuple pour qu'il puisse dire ce qu'il veut, démocratiquement, parce que rien ne se

fera sans le peuple, à condition que ce soit tout le peuple (...). Le président Tebboune réaffirme, sourire en coin, son statut de «commander in chief» consacré dans la Constitution : «C'est moi, le ministre de la Défense nationale, le chef suprême des forces armées». Le président prend à partie la «supercherie» enveloppée sous le slogan «Doula Madania inoculé, il y a 15 ans» dans une allusion aux cycles des «révolutions oranges». «Cet air, on le connaît, il date de plus de 15 ans, il tourne en boucle dans leur tête comme au temps où l'armée siégeait encore dans le comité central du FLN. Or, l'évolution importante de l'Etat algérien, ils ne l'ont pas vu passer. Aujourd'hui, faire des analyses de ce type, c'est à la portée du premier venu». «La politique appartient aux politiciens», décrète le président de la République. «Ce slogan est le même depuis qu'ils ont commencé à former des activistes en Afrique. Ils les prennent, ils les forment à comment détruire les systèmes de l'intérieur et ils les dotent de slogans, du genre Daoula madania, machi askaria (...)».

M. Az.

LE CHEF DE L'ETAT PERSISTE ET SIGNE :

« L'Algérie n'enverra par ses troupes au Sahel »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé lundi soir que l'Algérie n'allait pas envoyer ses troupes au Sahel et qu'elle n'était pas disposée à envoyer ses enfants à l'étranger pour se sacrifier pour autrui.

«L'Algérie est une véritable force de frappe en Afrique. Notre armée est forte et nous avons réussi à préserver notre prolongement en Afrique et ailleurs. Il n'est pas question d'envoyer les enfants du peuple pour se sacrifier pour autrui. Cette décision sera prise en cas de besoin de dissuasion », a-t-il souligné, en réponse à une question d'un journaliste lors d'une entrevue télévisée, sur «les déclarations qu'auraient faites le président français Emmanuel Macron» sur l'engagement de l'ANP, hors des frontières en marge du Sommet du G5 Sahel. «La France connaît très bien la forte influence de l'Algérie en Afrique», a-t-il ajouté, relevant que la «doctrine de l'Algérie repose sur un travail pour asseoir la démocratie et aider à l'édification des Etats». Et de souligner: «la présence naturelle de l'Algérie est en Afrique, mais cela ne

veut pas dire que nous allons nous isoler de l'Occident. Nous sommes une puissance régionale reconnue et des partenaires dans la résolution des crises en Libye et au Mali et ailleurs». «L'Algérie n'a jamais usé de son influence en Afrique, ni sur le plan économique ni sur le plan politique», a-t-il dit. Et d'ajouter, l'Algérie «œuvre actuellement à retrouver ses forces et son leadership au plan régional, dans le respect de la souveraineté d'autrui, sans renoncer à sa souveraineté et à ses positions». L'Algérie «n'est sous le protectorat d'aucun pays», a martelé le chef de l'Etat, indiquant qu'il existe un pays dans la région «qui applique ce qu'on lui dicte». Il a affirmé, par ailleurs, que l'Algérie «se rétablit aujourd'hui à l'intérieur et à l'étranger, sa voix est entendue et reprend ses forces avec le respect dû aux autres sans toutefois céder, ne serait-ce qu'un iota de ses prérogatives ou de sa souveraineté». Sur le volet international, le chef de l'Etat a soutenu que l'Algérie entretenait d'excellentes relations avec les Etats-Unis, l'Union européenne et avec les frères au Golfe, et ce en dépit des divergences dans les vues. Elle

voit toute la sympathie aussi au souverain saoudien, serviteur des deux lieux saints de l'Islam. Concernant la cause sahraouie, le Président Tebboune a assuré que l'Algérie «n'abandonnera pas la question du Sahara occidental, une question d'ailleurs tranchée en 1989 lors d'une réunion ayant regroupé le souverain marocain Hassan II, le souverain saoudien Fahd Ben Abdelaziz, et l'ancien président Chadli Ben Jedid. Ils sont convenus, à la demande du roi Hassan II, à ce que la question du Sahara occidental relève des prérogatives de l'ONU et pour une reprise des relations entre les deux pays», allusion faite à la réunion qui a abouti à la création de l'Union du Maghreb arabe. Pour ce qui est du Sommet arabe qui devait se tenir à Alger en 2020 et reporté en raison de la pandémie de la Covid 19, le Président de la République a rappelé que l'Algérie avait fait part de sa pleine disposition à abriter le Sommet, "nous ne voulons pas toutefois risquer la vie des personnes. Le Sommet est par conséquent reporté jusqu'à la fin de la pandémie».

R. N.

ABDELMADJID TEBBOUNE ET LES RELATIONS AVEC LA FRANCE

«Intelligemment et sereinement...»

C'est à l'occasion de la reprise des points de presse réguliers avec la presse nationale que le Président de la République est revenu avant-hier sur les relations bilatérales avec la France, estimant qu'elles sont «bonnes», et «loin du complexe d'ancien colonisateur». Une nouvelle approche plus pragmatique dans les relations pour ne plus perdre de temps.

Le président de la République a qualifié de «cordiale» la relation avec son homologue français Emmanuel Macron à qui il reconnaît le mérite d'avoir permis «d'atténuer une certaine crispation dans les positions.» Ainsi, Abdelmadjid Tebboune a expliqué que des lobbies en France «cherchent à saper ces relations» faisant allusion à ceux liés au voisin marocain et ceux issus des nostalgiques de l'Algérie française qui ont «perdu leur paradis et qu'il leur reste en travers de la gorge».

MALAISE FRANCO-FRANÇAIS

Cette approche des problèmes internes à la France constitue une parade d'un nouveau genre sur le plan diplomatique algérien en disqualifiant les éléments perturbateurs dans la relation bilatérale algéro-française souvent agitée par des acteurs parasites.

Une manière d'éviter les malentendus récurrents qui freinent les partenariats nombreux entre les deux pays pour que «que le Pouvoir algérien avance résolument dans le cadre des bonnes relations avec la France, car cette voie est toujours bénéfique.»

D'aucuns pourraient même penser qu'il s'agit d'un compromis tacite entre les deux rives que passer outre ces polémiques de lobbyistes, pour dépasser ce malaise franco-français, dans l'intérêt des deux peuples voués à améliorer la qualité de leurs échanges. C'est ce que semble vouloir dire le président Tebboune lorsqu'il précise qu'Emmanuel Macron «est au courant du puissant lobby qui cherche à saper les relations entre les deux pays.»

ACCORD TACITE

Un accord tacite de ne plus buter sur les sujets de discorde qui ne censure cependant pas le travail entamé quant à la mémoire. «Les bonnes relations de l'Algérie ne sauraient être au détriment de l'Histoire ou de la mémoire (...) Nous ne renoncerons jamais à notre mémoire qui ne peut faire l'objet de marchandage, mais les choses doivent se régler intelli-



gement et sereinement», précise le président. Faut-il donc s'attendre à moins de médiatisation des avancées dans la reconnaissance des crimes coloniaux tels que les essais nucléaires français dont les séquelles en matière d'irradiation ont ressurgi ces derniers jours à travers l'analyse de sable radioactif emporté par le vent en territoire français ? La dimension symbolique des excuses et de la repentance souffrirait de trop de discrétion, c'est pourquoi faudra-t-il peut-être

un peu plus de courage aux politiques français d'affronter leurs lobbies internes.

DES ACQUIS

En attendant, l'Algérie peut se féliciter selon le président de la République de «gestes forts» tels la restitution par la France, en juillet dernier, des cranes et restes de résistants algériens tués au combat au début de la colonisation ainsi que le projet de récupérer aussi l'épée de l'Emir Abdel-

kader comme l'a suggéré le rapport de l'historien Benjamin Stora chargé du côté français d'écrire une sorte de feuille de route pour réconcilier les mémoires. Constance et pragmatisme caractérisent donc l'appréhension diplomatique de Abdelmadjid Tebboune décidé à ne plus perdre de temps dans les relations bilatérales avec le partenaire français comme dans son programme de relance économique qui a pâti de son absence pour des problèmes de santé.

Nordine Mzala

NOUVELLES ORIENTATIONS ÉCONOMIQUES DE TEBBOUNE

«Rationaliser les dépenses et encourager l'investissement»

Le volet économique a été longuement abordé par le président de la République. Une série d'orientations données par le premier magistrat du pays, pour la relance de l'économie nationale tant attendue qui passe nécessairement

Lors d'une entrevue avec des responsables de médias nationaux, diffusée lundi soir, Abdelmadjid Tebboune, a mis l'accent, en premier lieu, sur l'impératif de «rationaliser les dépenses et d'encourager la production et l'investissement nationaux afin de relancer l'économie nationale et d'assurer au pays une situation financière confortable». Relevant la difficulté de cette situation, le président de la République a reconnu que «l'Algérie n'est pas dans une situation d'aisance financière» mais elle est toutefois, soutient-il, «en mesure d'honorer ses engagements financiers grâce à la maîtrise de ses dépenses publiques». Il a révélé également le recul des réserves de change qui oscillent entre 42 à 43 Mds USD, en expliquant que cette situation tend à être équilibrée par «la réduction des importa-

tions et les recettes pétrolières de l'ordre de 24 Mds USD, réalisées en dépit de la pandémie». En matière d'importation, «la facture s'élevait à 60 Mds USD, dont 15 milliards de surfacturation et 25% d'importations pas du tout indispensables», a fait savoir Tebboune. Or, «les besoins du pays en produits alimentaires essentiels ne dépassent pas les 8 Mds USD annuellement», fait-il observer. «Nous ne devons importer que ce dont nous avons besoins», a-t-il soutenu. Réfutant au passage, «les craintes d'un recours du pays au Fonds monétaire international», soulevées par certains experts, le Président de la République dira en évoquant le taux d'inflation et son impact sur le pouvoir d'achat du citoyen, qu'il «n'est pas au point de conduire à la privation».

PRIORITÉ À L'INVESTISSEMENT NATIONAL

Concernant le Code d'investissement, le président de la République a indiqué que la nouvelle mouture qui est en cours d'élabo-

ration, «repose sur la suppression de tout ce qui a trait à l'idéologie pour ne maintenir que les aspects purement économiques». Tout en accordant «la priorité aux investisseurs nationaux, ce texte vise à faciliter l'investissement en général, notamment à travers la suppression de la règle 49/51 relative à celui étranger pour les secteurs non stratégiques», a-t-il déclaré. S'agissant du secteur bancaire, le Chef de l'Etat a fait état de la poursuite de l'audit des banques publiques, fustigeant, l'absence de l'esprit commercial chez ces établissements. Concernant le développement des zones d'ombre, Tebboune, un «chantier qui lui tient à cœur, il a réitéré qu'«il demeure une priorité s'inscrivant dans le cadre d'un programme économique, constitutionnel et idéologique». Il s'agit là de justice sociale pour des zones où vivent 8,5 millions d'Algériens», a-t-il ajouté à ce propos. Pour ce qui est du commerce extérieur, le Président de la République a soutenu que «la priorité est aux échanges avec les pays africains en plus des autres pays».

AUGMENTER DE 20% LA PRODUCTION NATIONALE DE BLÉ

Le président de la République a mis également l'accent sur l'importance d'encourager la production nationale, saluant les réalisations du secteur de l'agriculture. «Avec plus de 25 Mds USD de valeur de la production agricole nous n'avons importé ni légumes ni fruits», a-t-il fait observer. Concernant le blé, il a affirmé que l'Algérie était en mesure d'augmenter sa production en ce produit vital de 20%, en vue d'abandonner l'importation, pour peu qu'elle développe les techniques d'irrigation et l'exploitation optimale des barrages. Il a précisé, à ce titre, que «les quantités de blé importées ne représentent que 20% des besoins nationaux pour une facture globale d'environ de 1,3 mds USD». Il a rappelé que le rendement moyen de la production de blé était de 18 quintaux par hectare dans le nord du pays contre 60 quintaux par hectare dans le Sud grâce aux techniques modernes d'irrigation.

Lyes Ayoub

VACCIN SPOUTNIK V

Lancement prochain de la production en Algérie

Le directeur du contrôle au ministère de l'Industrie pharmaceutique, Bachir Allouache, a révélé hier que le ministère de l'Industrie pharmaceutique est en train de mettre la touche finale avec le partenaire russe «pour produire le vaccin Sputnik V», a rapporté hier la Chaîne III. Il a souligné qu'il existe des projets qui verront bientôt le jour pour produire des médicaments stratégiques afin de réduire la facture d'importation. À cet égard, il a indiqué que le ministère est en contact avec le Fonds russe pour les investissements directs en tant que représentant de la Russie pour incarner ce projet, et qu'ils sont sur le point de finaliser le projet pour entrer prochainement dans la phase de production, avec une unité de Saidal dans la wilaya de Constantine. Dans ce contexte, Allouache a souligné que l'Algérie «est capable de produire le vaccin dans ses quatre étapes grâce à sa maîtrise de la technologie de production des vaccins et à son expérience antérieure dans ce domaine, ainsi qu'à sa possession des laboratoires et de l'expertise humaine nécessaire», soulignant qu'il existe d'autres projets à cet égard avec le partenaire chinois, selon la même source. Allouache a ajouté que Saidal «reprendra la production» dans la première étape, à condition que le secteur privé s'implique dans le processus plus tard, ajoutant que le ministère a l'intention d'exporter vers les pays voisins plus tard après avoir répondu aux besoins du marché national.

ACCOMPLISSEMENT OU NON DES TARAWIH DANS LES MOSQUÉES**«Tout dépendra de l'évolution de l'épidémie»**

Le président de la Commission ministérielle de la fatwa, Mohand Idir Mechnane, a indiqué hier à Alger que l'accomplissement ou non de la prière des tarawih dans les mosquées dépendra de l'évolution de l'épidémie de la Covid 19, assurant que la décision sera prise dans l'intérêt des citoyens et conformément aux préceptes de l'Islam. Dans une déclaration à l'APS, en marge d'une conférence organisée par Radio Coran sur la fatwa en Algérie, M. Mechnane a précisé que l'émission d'une fatwa concernant l'accomplissement ou non de la prière des tarawih dans les mosquées sera décidée en coordination avec toutes les parties concernées, en tenant compte de l'évolution de l'épidémie de la Covid 19. La Commission de la fatwa travaille en coordination avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de la Covid 19, a-t-il fait savoir. La Commission suit de près l'évolution de l'épidémie de la Covid 19 en Algérie et «toute décision qu'elle prendra sera dans l'intérêt des citoyens et en conformité avec les préceptes de l'Islam», a-t-il affirmé, ajoutant qu'elle «s'appuiera sur des données scientifiques». M. Mechnane a rappelé, dans ce contexte, que le travail mené par la Commission ministérielle de la fatwa de concert avec les différents secteurs avait grandement contribué à rassurer et à orienter l'opinion publique durant le pic épidémique en

CHARFI REÇOIT LE CHEF DE LA DÉLÉGATION DE L'UE**L'organisation du futur scrutin évoqué**

Des observateurs issus de l'Union européenne (UE) seront peut-être présents lors du double scrutin législatif et local prévu en principe au mois de juin prochain.

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, a reçu, lundi dernier l'ambassadeur et chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, John O'Rourke dans le cadre de la coopération et de l'échange de vues entre les deux parties. Dans une déclaration à la presse au terme de la rencontre, Charfi a souligné que cette rencontre qui intervient parallèlement à la préparation des élections législatives et locales a été une occasion propice pour «expliquer la démarche de l'Autorité» et «apporter des précisions sur les préparatifs en cours», en prévision des élections et de l'accomplissement des missions dont elle est investie pour le bon déroulement des élections. Il a indiqué avoir abordé avec l'ambassadeur européen «les perspectives futures et les moyens de coopération entre l'UE et l'Anie», en sus de l'évaluation du «déroulement des précédentes échéances électorales», en se référant aux normes internationales en vigueur. La rencontre a porté également sur les dispositions destinées à «sécuriser les informations électorales» et l'échange d'expertise en termes d'organisation des élections, et la formation. A une réponse sur la manière à adopter par l'Anie pour traiter avec les wilayas récemment créées, en l'absence actuelle de représentants, Charfi a affirmé que «des coordonnateurs provisoires seront sollicités en attendant la désignation de représentants permanents». Il a fait état également de l'intention de l'Anie d'effectuer une «opération de scrutin pilote» dans l'une des wilayas après la promulgation de la loi électorale, à commencer par le vote puis le dépouillement jusqu'à la proclamation des résultats, ajoutant que l'objectif



étant de «connaître le temps dont a besoin l'opération pour que l'Anie ne soit pas dans une situation complexe, au regard du mode de scrutin dans la nouvelle loi». De son côté, John O'Rourke a déclaré que la rencontre qui était «riche», a permis d'évoquer les différents aspects liés à l'organisation du scrutin en Algérie qui se prépare à un rendez-vous électoral «très important». Soulignant que les discussions ont porté sur la loi électorale en cours de préparation, après le dernier amendement constitutionnel, le chef de la délégation de l'UE en Algérie a ajouté qu'il a été également ques-

tion, lors de cette rencontre, «des précédentes missions des observateurs durant des élections antérieures en Algérie» pour connaître les changements contenus dans la nouvelle Constitution. L'ambassadeur a affirmé que l'UE «est un partenaire important» pour l'Algérie, notamment en ce qui concerne les différentes échéances électorales. «Nous sommes très intéressés et souhaitons le meilleur pour l'Anie dans ses missions durant les prochaines échéances pour qu'elle puisse gagner la confiance des électeurs».

M. T.

BELDJOD POURSUIT L'INSTALLATION DES NOUVEAUX WALIS**Appel à une participation « massive » aux prochaines législatives**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a poursuivi hier l'installation des walis des circonscriptions du Sud nouvellement promues au rang de wilayas à part entière.

Hier, il a présidé notamment l'installation du wali de Timimoun, Youcef Bechlaoui et du wali d'In Salah, Brahim Ghemired, en application de la décision du président de la République,

M. Abdemadjid Tebboune, portant promotion de dix circonscriptions administratives du Sud en wilayas à part entière. Les cérémonies d'installation se sont déroulées en présence des walis d'Adrar et Tamanrasset, notamment des autorités locales et sécuritaires, ainsi que des représentants de la société civile. Dans son allocution, à Timimoun, M. Beldjoud a mis en avant l'importance du nouveau découpage administratif qui est, a-t-il ajouté, en adéquation avec «les nouveaux besoins du pays et avec ces régions du Sud». La promotion de Timimoun au rang de wilaya, a pour buts, d'«améliorer le cadre de vie du citoyen, promouvoir l'investissement et le climat des affaires et créer des emplois pour les jeunes», a-t-il ajouté. Après avoir transmis les salutations du Président de la République et du Premier ministre à la population de la wilaya, le ministre a affirmé que «l'intérêt porté à la wilaya de Timimoun est une question d'une importance capitale, à laquelle sont associés les institutions de l'Etat et les acteurs de la société civile».

M. Beldjoud a rappelé, à l'occasion, l'importance d'«une participation massive des jeunes» aux prochaines législatives, pour «donner un nouveau souffle à la représentation de l'Etat et au service du citoyen, à travers les structures et les institutions sur lesquelles repose l'Algérie nouvelle». Un appel «du président» qu'il a réitéré à In Salah, à une participation «massive» aux prochaines élections législatives. Il a exhorté les compétences, les cadres et les composantes de la société civile d'In Salah, particulièrement les jeunes, à s'impliquer dans la vie politique en participant aux prochaines échéances pour «donner un nouveau souffle à la repré-



sentation de l'Etat et au service du citoyen à travers les structures et les institutions sur lesquelles repose l'Algérie nouvelle». Le ministre a également mis l'accent sur la nécessité d'œuvrer dans un cadre de concertation, de «se rapprocher des citoyens», et «de prendre en compte» leurs préoccupations, pour une véritable relance à même «de consacrer la démocratie participative qui dessine les contours de l'Algérie nouvelle». M. Beldjoud a tenu à saluer «le rôle primordial» de l'Armée nationale populaire (ANP), sous le commandement du Président Tebboune, dans la protection des frontières nationales.

Synthèse R. N.

ELLE SE DIT PEU TOUCHÉE PAR LA CRISE

La 2a adopte sa nouvelle identité visuelle

L'Algérienne des Assurances (2a) semble bien tirer son épingle du jeu et annonce à l'occasion, le changement de l'identité visuelle de la compagnie. Lors d'une visioconférence, le Directeur général de l'Algérienne des Assurances, Mourad Kaoula, a précisé que malgré la décroissance du chiffre d'affaires du marché, «nous sommes restés au même niveau qu'en 2019».

Expliquant la manière dont la compagnie a tenu pendant la Covid 19, son premier responsable a fait savoir que «toutes nos équipes travaillent sur des digitaux. La manière avec laquelle la compagnie a fait face à la pandémie, de laquelle elle s'en est sortie indemne», selon lui. Passant de la 2a au Gig (Gulf Insurance Group), les indicateurs financiers «sont au vert pour 2020». Selon des intervenants de la compagnie nationale, les fonds propres sont de 390 millions USD, les actifs du groupe culminent à 2,6 milliards USD. Quant aux réserves nettes de réassurances, elles sont de l'ordre de 600 millions USD. La stratégie employée par le GIG, en termes de d'investissement ont permis au groupe de dégager 50,6 millions USD de revenus financiers. Le chiffre d'affaires quant à lui est de 1,48 milliard USD.

Au plan local, la 2a a enregistré un capital de 2 milliards DA et un total actif de 8 milliards, avec une augmentation de 5% comparé à l'année passée. Les réserves techniques nettes de réassurances culminent à 4,251 milliards DA.

Avec un chiffre d'affaires de 3,8 mds DA,

hormis la branche Automobile, toutes les autres branches ont connu une augmentation à deux chiffres. Créé en 1962, le GIG est l'un des premiers assureurs de la région du Golfe, avec 2,8 milliards de dollars d'actifs consolidés à fin septembre. Ses actionnaires sont la holding d'investissement Kuwait Projects Co (Kipco), détenteur majoritaire du capital du groupe, et le groupe canadien d'assurance Fairfax. Le Groupe Gulf Insurance est le plus important groupe d'assurance au Koweït en termes de primes brutes et nettes, avec des activités en assurance vie et non-vie, et en assurance islamique, selon l'assureur français Axa qui a annoncé avoir conclu un accord avec le géant de l'assurance koweïtien en vue de lui céder ses activités dans la région du Golfe pour un montant de 225 millions d'euros. Il est «devenu l'un des plus grands réseaux d'assurance au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, avec des entités au Koweït, Jordanie, Bahreïn, Egypte, Turquie, Algérie, Syrie, Irak, Liban, Arabie saoudite et aux Emirats arabes unis».

Hafid M.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS

La numérisation doit constituer la base, selon Djerad

La numérisation doit constituer la base du développement économique du pays, notamment dans le secteur logistique où elle doit contribuer à réduire les coûts et améliorer la compétitivité des produits nationaux, a indiqué hier à Alger le Premier ministre, Abdelaziz Djerad. Lors d'une visite d'une exposition de startups en marge de l'inauguration de l'accélérateur de startups «Algeria Venture», le Premier ministre a souligné la nécessité de développer la numérisation, notamment dans le secteur économique, relevant le retard marqué dans la numérisation du secteur logistique. «La numérisation est indispensable pour moderniser notre économie (...) il faut travailler sur cet aspect pour permettre à nos produits d'être concurrentiels», a-t-il estimé, rappelant que l'Etat a entrepris plu-

sieurs actions de numérisation des administrations, notamment celles douanières et fiscales. De plus, Djerad a indiqué que la numérisation doit permettre de changer les pratiques, notamment en ce qui concerne la relation entre le citoyen et le responsable, plaidant pour «une révolution» du numérique et de la modernisation de l'administration au niveau des communes et des villes à travers l'ensemble du territoire national. Par ailleurs, le Premier ministre a noté l'intérêt de rapprocher les universités et les laboratoires de recherche avec la sphère des porteurs de projets pour développer leurs solutions innovantes. De plus, il a jugé «déraisonnable» que la majeure partie des services et de technologies pouvant être réalisés par les capacités locales soient importés en devises. A noter que lors

de sa visite, le Premier ministre a pu s'enquérir des enjeux et problématiques de plusieurs porteurs de projets et de startups activant notamment dans la récolte d'informations en temps réel, les services administratifs à distance, la logistique à bas coût ainsi que la purification de l'air et le dessalement d'eau de mer.

L'ACCÉLÉRATEUR PEUT ACCUEILLIR JUSQU'À 30 STARTUPS

Par ailleurs, lors de la présentation de l'accélérateur baptisé «Etablissement de promotion et de gestion des structures d'appui aux startups», Algeria Venture, le Directeur général de cette nouvelle structure, Sid Ali Zerrouki, a fait savoir que l'accélérateur peut accueillir jusqu'à 30 startups disposant d'un espace aux normes interna-

tionales. Il a rappelé que cette nouvelle structure intervient en complément de la labellisation de startups et de la création d'un fonds d'investissement dédié à ces entreprises innovantes. L'établissement inauguré hier propose aux startups, labélisées par le ministère de tutelle, un accès à un accompagnement via des experts, du coaching et des workshops ponctuels à thème. Accueillis pendant une période allant de six mois à un an, les startups bénéficient au sein de «Algeria Venture» de plusieurs espaces spécifiques, d'open-space, d'une salle de conférence et de six «meet-room». Selon Zerrouki, le programme des pouvoirs publics prévoit le déploiement du même type de structure au niveau des wilayas d'Oran, Tlemcen, Constantine, Sétif, Ghardaia et Ouargla. **R. E.**

AJUSTEMENT DE LA PRODUCTION POUR AVRIL

L'Opep décidera demain

Les 23 pays signataires de la déclaration de coopération Opep et Non-Opep (Doc) tiennent aujourd'hui et demain deux importantes réunions dont celle de l'Opep+ qui déterminera les niveaux d'ajustement de production pétrolière pour avril et les mois suivants, et ce dans un contexte d'amélioration des cours de l'or noir. Il s'agit d'abord de la 27e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep et non-Opep (JMMC), consacrée habituellement à l'examen de la situation du marché pétrolier international et à ses perspectives d'évolution à court terme. Composé de sept pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), dont l'Algérie et l'Arabie saoudite, et de deux pays non-membres de l'Organisation, à savoir la Russie et le Kazakhstan, ce Comité est chargé également d'évaluer sur la base du rapport du Comité technique conjoint, le niveau de respect des engagements de baisse de la production des pays participants à la Déclaration de coopération. Lors de sa dernière réunion, ce Comité avait observé que si les perspectives économiques et la demande de pétrole resteraient incertaines dans les mois à venir, le déploiement progressif des vaccins dans le monde est un facteur positif pour le reste de l'année, stimulant l'écono-

mie mondiale et la demande de pétrole. Il avait, dans ce cadre, appelé tous les pays participants à rester vigilants et flexibles compte tenu des conditions incertaines du marché, et de rester sur la bonne voie, qui a jusqu'à présent été récompensée. La seconde réunion, programmée jeudi prochain, est la 14e réunion ministérielle de l'Opep et non-Opep, une réunion très attendue par les acteurs du marché pétrolier, car les producteurs de l'Opep+ devront décider des niveaux de limitation de leur production pour le mois d'avril et les mois suivants, comme décidé lors de la précédente réunion ministérielle de l'Opep+. Lors de leur dernière réunion ministérielle tenue par visioconférence, en janvier dernier, les participants à la Doc avaient reconnu la nécessité de rendre progressivement les 2 mb/j sur le marché, le rythme étant déterminé en fonction des conditions du marché.

Et c'est sur cette base qu'il a été reconfirmé la décision prise lors de la 12e réunion de l'Opep+ d'augmenter la production de 0,5 mb/j à partir de janvier 2021, et d'ajuster la réduction de production de 7,7 mb/j à 7,2 mb/j.

A cela s'ajoute le rajustement volontaire supplémentaire important de l'offre effectué par l'Arabie saoudite, qui a

pris effet le 1er février 2021 pour deux mois. A noter que les réunions de l'Opep interviennent dans un contexte de progression des cours de l'or noir, ce qui ouvre la voie à une possibilité d'augmentation de la production des pays de l'Opep+. Le prix du panier de l'Opep, constitué de treize bruts, dont le Sahara Blend algérien s'est élevé à 64,24 dollars le baril lundi, contre 64,37 dollars vendredi dernier. A la veille de la réunion décisive de l'Opep+, le marché pétrolier est déjà impacté par l'attente du niveau de production des principaux pays concernés pour les mois à venir.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai, a terminé la séance de lundi en baisse de 1,13% ou 73 cents à Londres par rapport à la clôture de vendredi, à 63,69 dollars, tandis que le baril américain de WTI pour avril a reculé de 1,40% ou 86 cents à 60,64 dollars. Les efforts de l'Opep et ses alliés restent parmi les facteurs déterminants de rééquilibrage du marché pétrolier.

Depuis la réunion ministérielle d'avril 2020, l'Opep et les pays non-membres de l'Organisation ont ajusté la production de pétrole à la baisse de 2,1 milliards de barils au total, stabilisant le marché pétrolier et accélérant le processus de rééquilibrage. **R. E.**

RÉALISATION D'UN HÔPITAL À SOUK EL TENINE (TIZI OUZOU)

Le marché sera attribué aujourd'hui



L'attribution du marché de réalisation d'un hôpital de 60 lits de Souk El Tenine, au sud-ouest de Tizi-Ouzou, sera approuvée aujourd'hui par la commission sectorielle des marchés de wilaya, a annoncé lundi le wali, Mahmoud Djamaa.

Ce projet doté d'une enveloppe financière de 2 milliards DA "permettra de répondre à une demande de la population locale en terme de besoin d'implantation et de densification des structures de santé", a-t-il souligné. S'exprimant lors d'une visite de divers chantiers de développement qui l'a conduit à travers trois communes de la daïra de Ouaguenoun, à l'est de la wilaya, le chef de l'exécutif local a rappelé que la wilaya enregistre actuelle-

ment la réalisation de plusieurs structures sanitaires. Il s'agit, de ceux de Ain El Hammam, Bouzeguène et Ouadhias d'une capacité de 60 lits chacun auxquels s'ajoutent "trois études finalisées pour la réalisation d'infrastructures similaires à Ouacifs, Ouaguenoun et Mekla". M. Djamaa a assuré, à ce titre, qu'une "demande pour l'inscription d'une nouvelle structure pour l'année 2022 sera introduite auprès de l'Administration centrale dès la mise en service de l'hôpital de Ouadhia", prévue pour juillet prochain.

En parallèle, a-t-il relevé, "plusieurs opérations locales de réhabilitation et d'équipements de structures déjà existantes sont lancées à travers différentes localités", comme à Agouni Gueghrane, Ighil Imoula ou encore à Timizart où d'anciens locaux seront réhabilités et transformés en polycliniques.

Sur un autre registre, M. Djamaa, a indiqué que les services de la wilaya préconisent "le recours à la solidarité intercommunale" pour lancer les projets de logements non encore lancés pour manque de foncier au niveau de

certaines communes. "Une commission chargée d'examiner la possibilité d'implantation de projets de logement pas encore lancés, par manque de foncier, au niveau de certaines communes, a été mise sur pied pour promouvoir cette idée de solidarité intercommunale", a-t-il souligné.

L'idée, a-t-il ajouté, "vise à réaliser des pôles en fonction des disponibilités foncières au niveau de certaines communes, prenant en charge les besoins des communes limitrophes de sorte à réaliser une répartition équitable de ce segment important, qu'est le logement".

Dans le même sillage, et rappelant le programme ambitieux de l'habitat rural au niveau de la wilaya, il a affirmé que les pouvoirs publics sont résolus à accompagner ce programme, notamment, en matière d'électrification, de gaz et de routes, en soulignant que pas moins de 270 projets ont été lancés dans le cadre du programme des zones d'ombre. Lors de sa visite, M. Djamaa a visité plusieurs projets, en cours de réalisation, de divers secteurs à travers les trois communes.

EL BNOUD (EL BATYADH) BIENTÔT DOTÉ DE GAZ DE VILLE

Les travaux de raccordement au réseau lancés

Les travaux de raccordement de la commune d'El Bnou, dans la daïra de Labiodh Sidi Cheikh (200 kilomètres au sud de la wilaya d'El Bayadh) au réseau de gaz de ville ont été lancés, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'Energie. Cet important projet de développement a été doté d'une enveloppe financière de plus de 1,4 milliard DA, a indiqué, à l'APS, le chef de service électricité et gaz, Naimi Amiri. Il sera procédé à la faveur de ce projet, dont les délais de réalisation ont été fixés à 15 mois, au raccordement de 970 foyers au réseau de gaz de ville, a-t-il précisé, notant que la longueur du réseau de transport est de 49 kilomètres linéaires et du réseau de distribution de 28 km linéaires. Pour rappel, El Bnou est la seule commune à ne pas être encore raccordée au réseau de gaz de ville sur un total de 22 collectivités locales que compte la wilaya d'El Bayadh, où le taux de couverture en gaz de ville est de 90%.

LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS À ORAN

Distribution prochaine de plus de 9 800 unités

Quelque 9 850 logements publics locatifs (LPL) seront distribués à Oran durant la période allant de fin mars à juin prochain, a-t-on appris lundi du chef de la daïra d'Oran. Mourad Rahmouni a déclaré, dans un point de presse, que 9 850 LPL seront distribués entre fin mars et juin prochain dont 3 900 pour les habitants de la daïra d'Oran parmi les postulants aux points (dossiers de demande d'un logement social) et 2 000 autres au titre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP). Il sera aussi prévu la distribution de 950 logements publics locatifs à Benfréha et 3 000 autres à Oued Tlélat en faveur des habitants de Hai Sanawbra (ex Planteurs), a-t-il fait savoir, soulignant que l'opération de distribution se fera par étapes et suivant le rythme d'avancement des travaux. Un comité de daïra chargé du dossier de l'habitat public locatif a étudié, depuis son installation en décembre dernier et jusqu'à dimanche, 16 135 dossiers sur un total de 47 800 dont 5 129 dossiers ont été annulés parce que le demandeur a bénéficié d'un logement ou ne remplit pas les conditions dont celle du salaire conséquent, a ajouté la même source.

ZONES D'OMBRE DE SIDI BEL-ABBES

Cinq opérations de développement réalisées

Cinq (5) opérations de développement portant notamment sur l'aménagement de pistes ont été réalisées au profit de zones d'ombre de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris lundi auprès de la direction des Travaux publics. Les travaux de maintenance des routes ont concerné les zones d'ombre de 7 communes dans une première étape, a-t-on indiqué, signalant qu'une enveloppe financière de plus de 330 millions DA a été allouée pour concrétiser huit (8) opérations au niveau des communes de Hassi Daho, Sidi Hamadouche, Sehala Thawra, Belarbi, Aïn Trid et Sfisef.

Cinq opérations ont été achevées et trois autres sont toujours en cours de réalisation, a-t-on ajouté. Les trois opérations restantes concernent la maintenance et l'aménagement de routes, à l'instar du chemin vicinal reliant Douar Nemaïchia dans la commune d'Aïn Trid sur 6 kilomètres et qui connaît un taux d'avancement des travaux de près de 60%, la route reliant Douar El Harch à la commune de Sidi Hamadouche sur une distance de 10 kilomètres et le chemin vicinal reliant douar Henaïfia à celui Ennouawra sur 4 kilomètres. Pour rappel, les opérations d'aménagement de pistes et de maintenance des routes pour le désenclavement des zones d'ombre constituent l'une des priorités des autorités locales, en sus de l'installation des divers réseaux d'eau potable, d'électricité, de gaz, d'assainissement, et de la réfection et l'aménagement des écoles primaires.

RACCORDEMENT DES CENTRES RURAUX AU RÉSEAU DE GAZ NATUREL À TISSEMSILT

Plus de 4 milliards DA débloqués

Une enveloppe financière de l'ordre de 4 milliards DA a été débloquée pour le raccordement de centres ruraux secondaires, notamment les zones d'ombre de la wilaya de Tissemsilt, au réseau de gaz naturel, a annoncé lundi le wali, Abbès Badaoui. En présentant un exposé sur la réalité du développement local dans différents secteurs sur les ondes de la radio régionale de Tissemsilt, le wali a indiqué qu'une grande partie de cette enveloppe financière est destinée au raccordement des zones d'ombre au réseau de distribution de gaz naturel. Il a été procédé l'année dernière au raccordement de plus de 600 foyers au réseau de distribution de gaz domestique et 2.500 autres au réseau d'électricité au niveau des zones d'ombre. Il est prévu aussi le raccordement, avant la fin du premier



semestre de cette année, de 460 foyers situés dans des zones d'ombre au réseau d'électricité. Par ailleurs, le wali de Tissemsilt a annoncé le lancement prochain du raccordement de plusieurs zones rurales éparses de la wilaya à l'électricité via l'énergie solaire, affirmant que l'opération sera généralisée pour toucher cette

année d'autres zones éparses, des écoles primaires de zones d'ombre et des carrefours. M. Badaoui a fait savoir que sur un total de 326 opérations de développement des zones d'ombre, plus de 200 ont été concrétisées à ce jour tandis que 123 autres seront lancées prochainement et réceptionnées avant la fin du deuxième trimestre de l'année en cours. Concernant le secteur des travaux publics, le wali a annoncé l'achèvement l'année écoulée du revêtement, de l'aménagement et du confortement de 74 kilomètres de routes nationales, de chemins de wilaya et vicinaux, en attendant la réalisation d'opérations d'aménagement et de maintenance de plus de 80 km de chemins communaux et de wilaya cette année au profit de 15 zones d'ombre de la wilaya pour leur désenclavement.

PARC NATIONAL DE BELEZMA DE BATNA

Convention de partenariat avec l'INSFP de Hamla-3

Une convention de partenariat a été signée hier entre le Parc national de Belezma (Batna) et l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) de Hamla-3, dans la commune de Oued Chaâba, et ce, en marge de la célébration de la Journée mondiale de la vie sauvage (3 mars).

« Cette convention balise la voie à de multiples activités et échanges entre les deux institutions, dont la possibilité de formations pratiques au sein du Parc au profit des stagiaires des filières écologiques », a indiqué à l'APS son directeur, Dehimi Mohamed Lamine. Ce responsable a ajouté que cet accord permettra d'associer le Parc de Belezma à la mise à jour des programmes de la formation professionnelle en les adaptant aux besoins des acteurs socioéconomiques. Pour le directeur de l'INSFP, Abdelkrim Rahmani, ce partenariat, dont la signature a eu lieu au siège de l'INSFP du pôle urbain Hamla-3, "permettra aux stagiaires de l'actuelle filière de protection des végétaux d'effectuer leurs stages et mémoires de fin d'études au niveau de ce Parc reconnu en 2015 par l'UNESCO comme réserve de biosphère". Le même responsable a ajouté que les stagiaires de la filière des plantes aromatiques auront également l'opportunité de côtoyer les cadres du Parc et de découvrir sous leur égide la précieuse



et riche biodiversité de cette réserve naturelle. La célébration de la journée mondiale de la vie sauvage a donné lieu à plusieurs interventions sur la biodiversité et la préservation des ressources naturelles, en plus d'une exposition consacrée à la faune et la flore du

Parc national de Belezma. A noter que les étudiants lauréats du concours de dessin sur la région de Chott Gadaïne, organisé par la direction du Parc de Belezma le 2 février dernier à l'occasion de la journée mondiale des zones humides, ont été honorés.

EFFONDREMENT PARTIEL D'UN IMMEUBLE À ORAN

Treize familles relogées

Treize familles recensées suite à l'effondrement partiel d'un immeuble survenu au mois de janvier dernier à hai "Sidi El Bachir" (ex Plateau) de la ville d'Oran, ont été relogées dernièrement dans des logements décentes dans la commune de Benfréha, a-t-on appris mardi du chef de daïra d'Oran, Rahmouni Mourad. Suite à une série de rencontres du chef du cabinet du wali avec

les représentants des habitants de l'immeuble et après l'achèvement des procédures, 13 familles ont été relogées dernièrement dans un immeuble situé au site de 1.000 logements publics locatifs de la commune de Benfréha. A rappeler que des résidents de l'immeuble ont refusé auparavant leur relogement dans la commune de Benfréha revendiquant un autre site au niveau de hai El

Barki du chef-lieu de wilaya, où les travaux de réalisation de logements publics locatifs ont été achevés à cent pour cent et ceux d'aménagement externe (réseaux d'assainissement, d'AEP, d'éclairage public et autres) sont en cours pour un délai de 4 mois, a-t-on indiqué. L'effondrement partiel du vieil immeuble, survenu le 9 janvier dernier, n'a provoqué aucune perte humaine.



TIARET

Distribution prochaine de plus de 1 500 logements

Pas moins de 1.555 logements publics locatifs (LPL) dont les listes des bénéficiaires ont été affichées lundi seront distribués prochainement dans la commune de Tiaret, a-t-on appris hier du directeur du logement par intérim. Mohamed Mihoub a précisé que ce quota de logements, qui sera distribué après la fin de la période des recours et leur étude, comprend 805 logements à la cité Ait Ameer Meziane Saïd et 750 autres unités à la cité Oued Tolba dont les travaux d'aménagement

extérieur ont été lancés dernièrement et seront achevés dans un bref délai.

Le même responsable a déclaré que des guichets ont été ouverts au niveau des salles omnisports "Abdallah Belarbi", "Djillali Dakour" et "Ahcene Aziat" pour le dépôt des recours, dont les délais ont été fixés à 8 jours, notant que 500 LPL de la commune de Tiaret sont en cours de réalisation au niveau de la cité "Zemala", en plus d'un programme consacré au relogement dans le cadre de la résorption de l'habitat

précaire. Suite à l'affichage des listes des bénéficiaires des 1 555 logements publics locatifs, un mouvement de protestation de citoyens ne figurant pas dans les listes a été constaté mardi. Les protestataires ont bloqué des routes et ont dressé des pierres non loin du siège de la daïra de Tiaret, causant la paralysie de la circulation automobile au centre-ville, réclamant la révision de la liste et l'affichage de la liste des bénéficiaires de logements en cours de réalisation.

AMÉNAGEMENT URBAIN

Lancement de 30 opérations à El Tarf

Pas moins de 30 opérations d'aménagement urbain visant à améliorer les conditions de vie de la population ont été lancées "récemment" à travers l'ensemble de la wilaya d'El Tarf, a indiqué hier la directrice locale de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC). "Entamées depuis le début de l'année en cours, ces opérations portent sur la réalisation de travaux d'aménagement, de raccordement aux différents réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement, l'éclairage public, l'aménagement des routes et la réalisation des structures nécessaires au niveau des 24 communes de cette wilaya frontalière", a précisé Djihane Derdour. La même source a également précisé qu'un investissement public de l'ordre de 700 millions de dinars a été consacré par l'Etat en vue de la concrétisation de l'ensemble de ces opérations d'aménagement. "Près d'une dizaine d'opérations ciblant plusieurs sites ont été achevées, trois (3) sont en voie d'être lancées, alors que les opérations restantes le seront incessamment", a-t-elle indiqué. La responsable locale de la DUAC a rappelé, dans ce contexte, les efforts déployés par l'Etat pour améliorer le quotidien des populations et leur assurer commodités et bien être, faisant état des derniers travaux de réalisation de voiries et de réseaux divers, lancés le 18 février dernier au niveau du groupement d'habitations rurales, sis à Oued Ghat, relevant de la daïra de Boutheldja pour un montant de 26 millions de dinars.

M'SILA

Approvisionnement prochain de 260 écoles primaires en gaz propane

Au total, 260 écoles primaires de M'sila seront approvisionnées prochainement en gaz propane en citernes pour le chauffage ont annoncé, hier, les services de la wilaya. Cette opération a nécessité la mobilisation d'un montant de plus de 150 millions de dinars, ont précisé les mêmes services, ajoutant que les 260 établissements scolaires concernés recourent jusqu'à présent au gasoil pour chauffer les salles de classe. L'approvisionnement de ces établissements scolaire en gaz propane est pris en charge par l'entreprise nationale Naftal pour un délai de réalisation de plus de six (6) mois, et ce parallèlement à des opérations d'approvisionnement des zones d'ombre de la wilaya en gaz propane en citernes, a-t-on indiqué. Selon les mêmes services, il s'agit de réduire par cette opération les charges de fonctionnement des établissements scolaires et de garantir la durabilité de l'approvisionnement en gaz propane. Pour rappel, la wilaya de M'sila a lancé au cours des deux derniers mois une opération d'approvisionnement en gaz propane au profit de 275 zones d'ombre.

RESSOURCES EN EAU À NAAMA

Vers la réception de plusieurs opérations

Des opérations de mobilisation des ressources en eau dans des zones d'ombre de la wilaya de Naama seront réceptionnées avant le début de la prochaine saison estivale, a-t-on appris hier auprès de la direction des Ressources en eau. Ces opérations, dotées d'une enveloppe financière de plus de 200 millions DA, ont porté sur la réalisation de six réservoirs d'une capacité totale de 5 000 mètres cubes, ainsi que cinq puits souterrains destinés à améliorer l'alimentation en eau potable dans plusieurs communes, dont "Kasdir", "Mekmen Benamar", "Moghrar" et "Asla". Financées dans le cadre du programme sectoriel, elles permettront d'améliorer et de soutenir la distribution quotidienne d'eau potable à environ 18 000 habitants des zones éloignées, des villages et des zones d'ombre, en plus de mettre fin au problème de fuites d'eau au niveau des quartiers grâce à la réhabilitation et la rénovation des anciens réseaux défectueux.

Concernant l'assainissement, il a été procédé récemment au lancement de la rénovation d'équipements de deux stations d'épuration des eaux usées fonctionnant via le système de filtration et de sédimentation dans les communes de Naama et de Mekmen Benamar, outre les préparatifs en cours pour lancer une opération similaire à la station d'épuration d'Ain Benkhelil.

ATTAQUES TERRORISTES, BANDITISME, ENLÈVEMENTS... Le Nigeria en proie à l'insécurité

Plusieurs enlèvements de « masse » ont été enregistrés ces derniers temps au Nigeria déjà durement touché par les attaques terroristes de Boko Haram. Lundi, c'est une base de l'ONU qui a été attaquée.

Des terroristes de l'Etat islamique (Daech) dans le Nord-Est du Nigeria ont attaqué lundi une base de l'ONU dans la ville de Dikwa et tentaient dans la soirée de pénétrer dans un espace sécurisé où se sont réfugiés 25 travailleurs humanitaires, selon des sources sécuritaire et humanitaire. Des terroristes de l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (Is wap) ont envahi lundi soir la ville de Dikwa attaquant un camp militaire et une base de l'ONU, ont affirmé à l'AFP un responsable de l'armée et une source humanitaire sous couvert de l'anonymat. « Les terroristes de Is wap ont lancé une attaque simultanée sur un super camp (base militaire) et sur une base humanitaire de l'ONU », selon la source militaire. « La base des humanitaires a été incendiée par les terroristes mais jusqu'ici aucun employé n'a été touché », a déclaré à l'AFP la source humanitaire. « Nous avons 25 employés qui ont trouvé refuge dans un bunker, que les insurgés tentent actuellement d'envahir », a-t-elle précisé, confirmant des informations du responsable de l'armée. Des renforts militaires basés dans la ville de Marte, à 40 kilomètres, ont été dépêchés sur place pour aider à repousser les terroristes, précise la source humanitaire. « Deux avions et un hélicoptère apportent un soutien aérien, afin de les faire fuir de la base humanitaire », précise-t-il. Il y a trois ans,



le 1er mars 2018, des terrosites de Is wap avaient attaqué une base de l'ONU dans la ville de Rann, dans le Nord-Est du Nigeria, tuant trois travailleurs humanitaires et kidnappant un autre. Le Nord-Est du Nigeria est en proie à un conflit meurtrier depuis 2009 et le lancement d'attaques par les islamistes de Boko Haram. En 2016, le groupe s'est scindé, avec d'un côté la faction historique et de l'autre, l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (Is wap), reconnu par l'Etat islamique. Depuis le début du conflit, plus de 36.000 personnes ont été tuées, et plus de deux millions de personnes ne peuvent toujours pas regagner leur foyer.

LES ADOLESCENTES ENLEVÉES VENDREDI, LIBÉRÉES

S'agissant des derniers enlèvements, le gouverneur de l'Etat de Zamfara, Dr. Bello Matawalle a déclaré à l'AFP que les centaines d'adolescentes enlevées vendredi dernier dans leur pensionnat de

Jangebe dans le nord-ouest du Nigeria ont été libérées et sont hier matin dans les locaux du gouvernement « Je suis heureux d'annoncer que les filles ont été libérées. Elles viennent juste d'arriver dans la maison du gouvernement, et sont en bonne santé », a-t-il déclaré à un journaliste de l'AFP, qui a pu voir les jeunes filles. « Le nombre total de filles enlevées dans l'école est de 279, elles sont toutes ici avec nous, nous remercions Allah », a ajouté le gouverneur. Les autorités avaient initialement affirmé que 317 jeunes filles manquaient l'appel après l'attaque de ce pensionnat dans l'Etat de Zamfara dans la nuit de jeudi à vendredi par des hommes armés.

Il s'agissait de la quatrième attaque d'écoles en moins de trois mois dans le nord-ouest du Nigeria, où des groupes criminels, appelés « bandits », multiplient les vols de bétail à grande échelle et pratiquent les enlèvements contre rançon depuis plus de dix ans. Les autorités

de Zamfara ont l'habitude de discuter avec les groupes criminels avec lesquels ils négocient depuis plus d'un an des accords d'amnistie en échange de la remise de leurs armes.

Ce sont les responsables de l'Etat de Zamfara qui avaient d'ailleurs négocié la libération en décembre dernier de 344 garçons qui avaient été enlevés par des bandits de leur pensionnat dans l'Etat voisin de Katsina. A chaque libération, les autorités nient payer une quelconque rançon aux ravisseurs, mais cela fait pourtant peu de doute pour les experts en sécurité qui craignent que cela ne mène à une multiplication des enlèvements dans ces régions minées par l'extrême pauvreté et peu ou pas du tout sécurisées.

Ce nouvel enlèvement de masse avait ravivé le souvenir du rapt de Chibok en 2014, lorsque Boko Haram avait enlevé 276 lycéennes, suscitant une émotion mondiale. Pus d'une centaine d'entre elles sont encore portées disparues et personne ne sait combien sont toujours vivantes. En outre, au moins dix personnes ont été tuées par des hommes armés non identifiés dans l'Etat de Kaduna (nord) au Nigeria, a déclaré hier un officiel du gouvernement dans un nouveau bilan. Un précédent bilan a fait état de 7 morts. Le commissaire pour la sécurité et les affaires intérieures de l'Etat, Samuel Aruwan, a confirmé que les assaillants armés avaient attaqué les régions de Zangon Kafaf et de Chikun à Kaduna. Certains survivants ont été transportés à l'hôpital, a-t-il ajouté. Les forces de sécurité locales ont ouvert une enquête sur ces attaques, a ajouté M. Aruwan. Cette région du Nigeria, comme beaucoup d'autres régions sont en proie au banditisme, aux enlèvements et à d'autres activités criminelles depuis plusieurs années.

R. I.

ARABIE SAOUDITE 5 civils blessés par un projectile des rebelles houthis

Un projectile tiré par les rebelles houthis du Yémen a blessé cinq civils dans un village frontalier du sud de l'Arabie saoudite, a annoncé hier un média d'Etat saoudien, dans un contexte de recrudescence des attaques contre le royaume. Ces rebelles soutenus par l'Iran ont intensifié les attaques contre le royaume voisin depuis qu'ils ont repris le mois dernier leur offensive pour s'emparer de Marib, dernier bastion dans le Nord des forces loyales au gouvernement, appuyées par une coalition dirigée par l'Arabie saoudite. "Un projectile tiré par la milice terroriste des Houthis soutenus par l'Iran vers l'un des villages frontaliers de la région de Jizan, est tombé sur la voie publique, blessant cinq civils: trois citoyens saoudiens et deux résidents de nationalité yéménite", a déclaré la défense civile, citée par l'agence de presse officielle SPA. "Les blessés ont été transférés à l'hôpital", a-t-elle ajouté. Les Houthis n'ont pas immédiatement revendiqué la responsabilité de l'attaque. L'ambassade américai-



ne à Ryad a condamné l'attaque de Jizan, et appelé les Houthis à "cesser d'attaquer des civils innocents et à s'engager dans le processus diplomatique pour mettre fin à ce conflit". Samedi, de fortes explosions ont secoué la capitale Ryad. La coalition a déclaré avoir déjoué une attaque aux missiles balistiques lancée par les rebelles au Yémen voisin. La guerre civile du Yémen, qui dure depuis plus de six ans, a fait des dizaines de milliers de morts et des millions de déplacés, dans ce que l'ONU qualifie réguliè-

ment de pire désastre humanitaire au monde. Lundi, une réunion virtuelle des donateurs s'est achevée par des promesses de don "décevantes" selon le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, ne récoltant que 1,7 milliard de dollars sur les 3,85 milliards espérés. Antonio Guterres a prévenu que le manque de financement de l'aide humanitaire équivaut à une "peine de mort" contre la population yéménite, qui se rapproche inexorablement du précipice de la famine.

TURQUIE

Erdogan veut une nouvelle Constitution civile inclusive

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a dit souhaiter l'élaboration d'une constitution civile avec la contribution de toutes les franges de la nation, rapporte hier la presse locale. "(...) Avec notre allié (MHP), nous sommes déterminés à préparer le texte de la nouvelle constitution civile", a souligné le président turc qui s'est exprimé, lundi, à l'issue de la réunion du cabinet présidentiel, rappelant que la Turquie mérite une constitution civile. "Malheureusement, à ce jour, nous n'avons pas été en mesure de réaliser notre rêve d'une nouvelle constitution civile digne de notre nation. Espérons que cette fois nous y parviendrons, nous avons déjà commencé à nous préparer", a-t-il dit espérer. Erdogan a assuré qu'en ouvrant la question d'une nouvelle constitution civile à la discussion, l'objectif est d'attirer la contribution de tous. "Nous invitons en particulier tous les partis politiques et tous ceux qui ont quelque chose à dire, à participer de manière constructive au processus de préparation d'une nouvelle constitution civile", a-t-il souligné.

MEURTRE DU JOURNALISTE KHASHOGGI

RSF annonce une plainte contre le prince héritier saoudien

Reporters sans frontières a annoncé hier le dépôt d'une plainte en Allemagne pour crimes contre l'humanité visant notamment le prince héritier d'Arabie saoudite Mohammed ben Salmane, l'ONG dénonçant sa "responsabilité" dans l'assassinat du journaliste saoudien Jamal Khashoggi et l'emprisonnement d'une trentaine de ses confrères. Déposée lundi "auprès du procureur général de la Cour fédérale de justice de Karlsruhe" en raison de sa compétence "sur les principaux crimes internationaux", la plainte "porte sur la persécution généralisée et systématique des journalistes en Arabie saoudite" et cible, outre le prince héritier, quatre autres hauts responsables saoudiens, a précisé RSF dans un communiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 UNIVERSITE M'HAMED BOUGARA, BOUMERDES
 NIF : 0898 301 900 4030

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
 N° 02/UMBB/2021

L'Université M'Hamed BOUGARA Boumerdes, lance un avis d'appel d'offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N°02/UMBB/2021 pour : « REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR DU DEPARTEMENT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES DE L'UNIVERSITE M'HAMED BOUGARA – BOUMERDES »

Le présent appel d'offres est ouvert aux opérateurs économiques soit personnes physiques ou personnes morales ayant un certificat de qualification et classification professionnelle de catégorie deux (II) ou plus, dans l'activité du bâtiment « comme activité principale ».

Les opérateurs économiques intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de mille (1000) Dinars non remboursable, auprès de l'agent comptable de l'université à l'adresse suivante :

L'Université M'hamed BOUGARA Boumerdes
 Vice- Rectorat chargé de Développement, de la Prospective et de l'Orientalion
 Service du Suivi des Programmes de Construction et Equipement de l'Université Bureau n°65
 Avenue de l'Indépendance 35 000 Boumerdes
 Tél / fax : 024.79.52.05
 Site web: www.univ- boumerdes.dz

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

Ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :

« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES – APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 02/UMBB/2021 « REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR DU DEPARTEMENT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES DE L'UNIVERSITE M'HAMED BOUGARA – BOUMERDES »

- Le dossier de candidature contient :

- 1- Déclaration de candidature dûment renseignée, datée et signée.
- 2- Déclaration de propreté dûment renseignée, datée et signée.
- 3- Un certificat de qualification et classification professionnelle, en cours de validité, de catégorie deux (II) ou plus, dans l'activité du bâtiment « comme activité principale ».
- 4- Bilans des années 2017-2018-2019, rétrocomptes bancaires, le NIF et le NIS
- 5- Statut pour les sociétés et les délégations de signature le cas échéant
- 6- Liste des moyens matériels
- 7- Liste des moyens humains
- 8- Le jugement et le casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général lorsqu'il s'agit d'une personne morale, s'il ne porte pas la mention « néant ».
- 9- Attestation de dépôt légal de comptes sociaux de l'année 2019.

Pour plus de détail, voir l'article 14 de la l'instruction aux soumissionnaires.

- l'Offre technique contient :

- 1- instruction aux soumissionnaires dûment renseignée, paraphée, datée et signée.
- 2- Déclaration à soumettre dûment renseignée et signée.
- 3- Cahier des charges : dûment renseigné, paraphé, daté et signé portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »
- 4- Mémoire technique justifiant

- l'Offre financière contient :

- 1- La lettre de soumission dûment remplie, datée et signée.
- 2- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli en lettres et en chiffres daté et signé.
- 3- Le détail quartaxif et estimatif (DQF) dûment rempli, daté et signé.

La durée de préparation des offres est de quinze (15) jours à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le portail des marchés publics.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée le dernier jour de la durée de préparation des offres à 11h :00 , à l'adresse suivante :

L'Université M'hamed BOUGARA Boumerdes
 Vice- Rectorat chargé de Développement, de la Prospective et de l'Orientalion
 Service du Suivi des Programmes de Construction et Equipement de l'Université Bureau n°65
 Avenue de l'Indépendance 35 000 Boumerdes
 Tél / fax : 024.79.52.05
 Site web: www.univ- boumerdes.dz

L'ouverture des plis se fera en séance publique à 11h :15 mn du dernier jour de la durée de préparation des offres en présence de l'ensemble des soumissionnaires.

Si le jour de dépôt des offres, d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de trois (03) mois, augmentée de la durée de préparation des offres, à compter de la date de dépôt des offres.

République Algérienne Démocratique Et Populaire

WILAYA DE DJELEA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

SERVICE DE L'ANIMATION LOCALE, DES MARCHES ET PROGRAMMES

NIE : 097417019057223

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics et suite à l'évaluation de l'opération « Acquisition de neuf (09) Ambulances sanitaires au profit des communes» objet de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, N° 02/Dal/SALMP/2021 publié au BOMOP et dans les journaux « دزائر ميديا » en arabe le 04/02/2021, et dans «Crésus» en français le 04/02/2021.

Le Wali de la wilaya de Djelfa - Direction de l'Administration Locale -- lance un avis d'attribution provisoire comme suite :

Objet de l'opération	Marque	Prix unitaire (DA)	Prix global (DA)	Quantité	Unité	Modalités de paiement
Acquisition de neuf (09) Ambulances sanitaires au profit des communes	ALGERIAN - MOTORS SERVICES	94.239.000,00	94.239.000,00	190	07 mois	Mots disant qualifier techniquement et dans les catalogues

Les soumissionnaires non retenus peuvent introduire leurs recours à la commission des marchés publics de la wilaya (Secrétaire Général) et ce dans les 10 jours qui suivent la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux.



Votre quotidien
 chaque jour
 chez votre buraliste

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE LA COVID 19

Signature d'une convention de partenariat entre les SMA et l'OMS

Un accord de collaboration dans le domaine de la santé a été signé, lundi dernier, entre les Scouts musulmans algériens (SMA) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en vue de sensibiliser les populations sur la «nécessité du maintien des mesures de prévention et l'importance» de vaccination contre la pandémie de la Covid 19.

Lors de la cérémonie de signature de l'accord qui s'est déroulée au siège national du commandement général des Scouts musulmans algériens (SMA), la représentante de l'OMS en Algérie, le Dr Oubraham Lilia, a indiqué que ce projet s'avère «plus que primordial en réponse et en accompagnement à la société algérienne», soulignant que l'ensemble des interventions vont servir non seulement à sensibiliser, à faire comprendre à la population qu'il est nécessaire de continuer dans ces mesures de prévention, mais aussi de leur faire comprendre l'importance de la vaccination. Le but de ces interventions qui vont avoir un impact et un résultat, selon la représentante de l'OMS en Algérie, est de lutter «contre la stigmatisation, le suivi des rumeurs, la désinformation et les problèmes de méfiance», ajoutant que «cela ne sera possible qu'avec l'engagement de tous les partenaires et surtout de la société civile», affirme-t-elle.

CONVAINCRE LA POPULATION DU BIEN-FONDÉ DES MESURES PRÉVENTIVES

Le Dr Oubraham a mis en avant le rôle des Scouts musulmans algériens (SMA). Un engagement qui est nécessaire à renforcer, d'autant que l'Algérie entame la phase de la vaccination) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui est «d'accentuer les interventions pour convaincre



la population et la faire adhérer à la vaccination qui reste la première arme pour lutter et contrecarrer l'évolution de la pandémie de la Covid 19», après bien sûr toutes les mesures de la prévention. La représentante de l'OMS a estimé que «nous sommes dans une phase d'accalmie par rapport à l'évolution de la pandémie, et la popula-

tion a pris confiance de la stabilisation de l'amélioration et a vu l'impact des mesures prises par le gouvernement pour lutter contre cette pandémie», ajoutant que la situation sanitaire en Algérie «est stable et s'est énormément améliorée» comparativement aux mois précédents. De son côté, le commandant général des Scouts musul-

mans algériens, Abderrahmane Hamzaoui, a affirmé lors de son intervention que le travail communautaire fait partie de la mission, des convictions et de l'éducation des Scouts musulmans algériens qui sont toujours au devant de la scène. Concernant cet accord de partenariat qui sera mis en œuvre dans l'ensemble du territoire national, Hamzaoui a souligné que cela consiste à sensibiliser et informer toutes les couches de la société pour une prise de conscience.

Le Commandant des Scouts a mis en exergue le rôle joué par son organisation dans la lutte contre la pandémie de la Covid 19 durant plusieurs mois, affirmant que l'Algérie a enregistré de bons résultats dans la lutte contre la Covid 19. «Le plus important de ce projet est le volet de la formation des acteurs de la société civile», a déclaré Hamzaoui qui rappelle que la sensibilisation et la vigilance doivent être de mise et se poursuivre même après la pandémie. «Nous comptons aller vers la professionnalisation dans le travail communautaire et ce, avec une formation de haut niveau et la mise à niveau de l'ensemble des adhérents des SMA», a-t-il souligné. Le projet qui porte sur les interventions communautaires en appui à la stratégie de riposte de l'Algérie à la pandémie de la Covid 19, est cofinancé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'ambassade des Pays-Bas en Algérie.

JOURNÉE DE LA PROTECTION CIVILE

Doter le secteur de moyens matériels et humains qualifiés

Le ministre de l'Intérieur a affirmé lundi dernier, que le secteur de la Protection civile s'inscrivait en tant que «priorité» dans l'élaboration des politiques et stratégies des pays, ajoutant que son ministère «ne ménage» aucun effort pour le doter des moyens matériels et humains qualifiés. Beldjoud a ajouté que le secteur de la Protection civile s'inscrivait désormais en tant que «priorité» dans l'élaboration des politiques et stratégies des Etats en matière de prévention et de gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable. Le ministère «ne ménagera aucun effort pour doter ce secteur des moyens matériels et humains qualifiés, en sus de garantir les conditions idoines à ses éléments pour s'acquitter pleinement de leurs missions», a-t-il encore souligné.

VÉHICULES D'OCCASION

Réouverture du marché de Tidjelabine samedi prochain

Le marché hebdomadaire de véhicules d'occasion de Tidjelabine (Est de Boumerdès) sera rouvert samedi prochain, a indiqué avant-hier le chef de la daïra de Boumerdès, Messahel Mohamed. Il a précisé que cette reprise de service «se fera dans le respect rigoureux d'un protocole sanitaire et global pour tous les espaces de ce marché». Le responsable a rappelé que la réouverture de ce marché «a été reportée à deux reprises, depuis la levée des mesures de confinement décidée par les autorités publiques, suite à de nombreuses réserves». Le gérant et locataire de cet espace «s'attelle actuellement à la levée de la totalité de ces réserves, avant l'obtention de l'autorisation de reprise d'activité», a souligné le même responsable. Il a cité parmi les réserves émises

par la commission de wilaya (composée de représentants de la commune, la daïra, la Gendarmerie nationale et le locataire), lors d'une visite d'inspection effectuée sur site, «l'absence de l'éclairage public et de la sécurité aux entrées principales du marché et la dégradation de la situation de son terrain». A noter que cet espace commercial de véhicules d'occasion, dont la création remonte à 1985, est d'une capacité d'accueil actuelle de près de 3 000 véhicules pouvant être revus à la hausse jusqu'à plus de 5 000 véhicules avec des travaux d'extension et de réhabilitation du site. Les prix des véhicules d'occasion ne cessent d'augmenter au bonheur des vendeurs, au détriment de pauvres acheteurs. Quelques jours après la réouverture, les marchés des voitures d'occasion ont vu les

prix augmenter considérablement, selon les visiteurs, qui ont attribué la flambée au gel des importations et le manque d'approvisionnement. Le président de l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi, a indiqué tout récemment que «la hausse des prix de véhicules d'occasions risque de durer, soulignant que les prix ne vont se stabiliser ou régresser que s'il y a «les produits alternatifs». En revanche, il estime que la stabilisation des prix des véhicules d'occasion ne «sera palpable que si l'offre sur les véhicules neufs est plus compétitive que celles des véhicules d'occasion, avec l'importation de véhicules à des coûts raisonnables à la portée des bourses moyennes».

Qahwa fi goubli |

Elmajd wa elkhouloud lichouhadaina elabrar

Hier, anonyme comme tant d'autres au milieu d'une magnifique foule qui respirait à pleins poumons cette vague de fraîcheur qui imbibait ce si beau pays, j'ai versé une petite larme à la mémoire de tous ces valeureux moudjahidine et moudjahidate qui n'ont pas hésité un seul instant à répondre à l'appel de leur si chère patrie. Au milieu de cette masse compacte déterminée mais nullement haineuse, j'ai enfin reconnu mon peuple. Celui dont je revendique haut et fort l'extraction, car pétri de valeurs nationalistes qu'aucun système fut-il des plus féroces ne saurait lui soustraire. Car ces valeurs dont il est le seul et unique dépositaire au vrai sont ancrées à jamais et pour l'éternité

parce que ataviques et transmissibles de génération en génération. Celle d'hier a accompli son sacré devoir avec des moyens dérisoires et rudimentaires, mais animée d'une si puissante conviction et détermination que l'ennemi juré a fini par plier. Mais le colonialisme comme disait Giap est un mauvais élève. Profitant des relais et des enfants indignes qui lui sont acquis, il a réussi tout de même à revenir pour infiltrer nos institutions les plus sensibles. Et son travail souterrain de sape sous le vernis fallacieux de la coopération, du partenariat et autres subterfuges, a dépossédé comme au bon vieux temps les Algériens de leur intelligence pourtant unanimement saluée dans le monde

entier. Pis encore, le mépris affiché par nos gouvernants à l'égard du peuple n'avait d'égale que leur allégeance à l'ancienne puissance colonialiste. Et lorsqu'un pays perd sa souveraineté, il devient forcément une proie facile. J'en profite pour saluer à cet effet tous les patriotes et nationalistes sans exclusive qui ont payé de leur santé et de leurs sacrifices leur refus d'allégeance aux forces du mal et ceux qui ont confisqué l'Algérie à ses enfants les plus légitimes. Tahya eldjazayer el mejd wa elkhouloud lichouhadaina el abrar, vive l'Algérie éternelle et non au FLN rentier qui a trahi le serment de Novembre.

A.Zentar

MALADIES CARDIOVASCULAIRES

L'insuffisance cardiaque

L'insuffisance cardiaque est cette incapacité du cœur à pomper suffisamment de sang pour répondre aux besoins de l'organisme. C'est un problème de santé grave qui se traduit, entre autres, par un essoufflement et une fatigue disproportionnés par rapport à l'effort produit.

Elle survient généralement chez des individus dont la santé est fragilisée depuis plusieurs années par des troubles cardiaques ou respiratoires ou par de l'hypertension.

Le nombre de cas d'insuffisance cardiaque a augmenté au cours des 30 dernières années. Parmi les raisons de cette augmentation, il y a l'amélioration des traitements des troubles cardiaques et le prolongement de l'espérance de vie des personnes atteintes. Bien qu'on ne dispose pas de statistiques récentes, l'insuffisance cardiaque est une cause importante de mortalité chez les personnes âgées. Le taux de survie 5 ans après le diagnostic est d'environ 50 %.

CAUSES

L'insuffisance cardiaque apparaît lorsque le cœur n'a plus autant de force pour expulser le sang dans les artères ou qu'il se remplit moins bien de sang parce qu'il s'est rigidifié ou dilaté. Chaque contraction du cœur est par conséquent moins efficace. Le sang met plus de temps à passer dans les artères et tend à stagner dans les veines. C'est en raison de cette congestion du sang dans les veines qu'on la nomme insuffisance cardiaque « congestive ».

Habituellement, l'insuffisance cardiaque atteint l'un ou l'autre des 2 ventricules, le droit ou le gauche. Dans certains cas, il peut arriver que les 2 ventricules soient touchés.

- L'insuffisance cardiaque gauche. C'est la forme la plus fréquente. Des fluides s'accumulent dans les tissus et se concentrent principalement dans les poumons, entraînant des difficultés respiratoires marquées (essoufflement, respiration sifflante, etc.). L'hypertension artérielle non traitée ou mal traitée depuis plusieurs années et les troubles coronariens (un cœur fragilisé par des crises d'angine de poitrine ou des infarctus) en sont les principaux responsables;

- L'insuffisance cardiaque droite. Cette fois, l'accumulation de fluides se localise principalement dans les jambes et les chevilles, provoquant leur enflure. Elle est souvent causée par une insuffisance cardiaque gauche, mais peut aussi être la conséquence d'une maladie pulmonaire, comme la bronchite chronique, l'emphysème ou l'embolie pulmonaire.



ÉVOLUTION

Dans la grande majorité des cas, l'insuffisance cardiaque est chronique. La fatigue est bien souvent le premier symptôme à se manifester. Avec la progression de la maladie, l'essoufflement apparaît à l'effort, puis aussi au repos.

Parfois, le traitement de la cause de l'insuffisance cardiaque la fait disparaître (par exemple, une malformation cardiaque corrigée par chirurgie). Dans les autres cas, les médicaments et l'adoption de saines habitudes de vie procurent un meilleur confort et permettent de reprendre certaines activités délaissées.

COMPLICATIONS POSSIBLES

Elles varient selon l'état de santé de la personne, son âge, la cause de l'insuffisance cardiaque ainsi que sa gravité.

Non traitée, l'insuffisance cardiaque peut rapidement entraîner de graves complications. Les fluides s'accumulent dans les poumons et rendent la respiration difficile. Les risques d'arythmie et d'arrêt cardiaque augmentent. En outre, si un caillot sanguin se forme dans les veines, il peut obstruer l'artère pulmonaire (embolie pulmonaire), un problème potentiellement mortel. Enfin, en absence de traitement, l'insuffisance cardiaque risque d'endommager le foie et les reins, qui sont des organes vitaux.

DIAGNOSTIC DE L'INSUFFISANCE CARDIAQUE

L'examen clinique qui permet au médecin de diagnostiquer une insuffisance cardiaque pourra être complété par des examens plus approfondis afin de déterminer sa cause et sa gravité.

- Analyse de sang. Le dosage des différents constituants du sang (cholestérol, glucose, potassium, créatinine, etc.) renseigne sur la

cause de l'insuffisance cardiaque et sur l'état des organes sensibles, comme le rein ou le foie. Le peptide natriurétique de type B (BNP) peut également être dosé afin de déterminer le degré de l'insuffisance;

- Radiographie de la poitrine. La silhouette du cœur visible sur la radiographie informe de son état (de son volume, par exemple) et aussi d'éventuelles causes de son dysfonctionnement. De plus, ce test permet de vérifier la présence de liquide dans les poumons;

- Électrocardiogramme. Cet examen consiste à mesurer l'activité électrique du cœur. Il n'est pas invasif et n'entraîne aucune douleur. Il permet de détecter les arythmies et les troubles de conduction électrique à l'intérieur du cœur. Il peut être pratiqué au repos ou pendant un effort;

- Échocardiographie. Il s'agit d'une échographie du cœur. Cet examen visuel du cœur permet de vérifier son état : l'existence d'une malformation, la taille des ventricules, l'état des valves du cœur, les traces d'un ancien infarctus, etc.

LES SYMPTÔMES DE L'INSUFFISANCE CARDIAQUE

- Une fatigue constante;
- Un essoufflement provoqué par des efforts de moins en moins importants;
- Une respiration courte et sifflante. La difficulté à respirer s'accroît en position couchée;

- Des palpitations;
- Des douleurs ou des « serrements » dans la poitrine;

- Une augmentation de la fréquence des mictions nocturnes;

- Un gain de poids en raison de la rétention d'eau (allant de quelques kilos à plus de 10 kilos);

- Une toux en cas d'accumulation de fluides dans les poumons.

Quels aliments sont bons pour les artères ?

DU POISSON EN QUANTITÉ

Les poissons gras (saumon, sardine, maquereau, hareng...) sont riches en acides gras polyinsaturés, plus favorables au système cardiovasculaire. Dans cette famille, on retrouve les oméga-3 qui permettent aux membranes cellulaires d'être plus fluides. Ils contribuent à abaisser les triglycérides et la pression artérielle. Le bon cholestérol HDL augmente. Ils ont aussi un effet antiagrégant (contre la formation de caillot, N.D.L.R.) et antiarythmique. Les recommandations actuelles sont de consommer du poisson deux fois par semaine.

DES FRUITS ET LÉGUMES À VOLONTÉ

Les fibres des fruits et des légumes captent l'excès de graisses dans le bol alimentaire », rappelle le Pr Ferrières. En ce sens, elles aident à réduire le cholestérol. 200 g de fruits et 200 g de légumes par jour apportent la ration nécessaire.

Les fruits et les légumes apportent également des nutriments antioxydants, en particulier les polyphénols dont de nombreuses études montrent qu'ils réduisent le risque cardiovasculaire. L'huile d'olive, le thé, le cacao ou encore le soja sont riches en polyphénols.

DES ŒUFS SANS EXCÈS

Le jaune d'œuf est riche en cholestérol ce qui, a priori, le classe dans la catégorie des aliments à éviter. Or, l'œuf contient quantité de nutriments intéressants. Quatre à six œufs au maximum par semaine sont autorisés, en comptant les préparations à base d'œufs.

PARTICULARITÉS DE L'INSUFFISANCE CARDIAQUE GAUCHE

- Des difficultés respiratoires prononcées, étant donné l'accumulation de fluides dans les poumons;

PARTICULARITÉS DE L'INSUFFISANCE CARDIAQUE DROITE

- L'enflure des jambes et des chevilles;
- Un gonflement du ventre;
- Une sensation de lourdeur plus prononcée;
- Des problèmes digestifs et une atteinte du foie.

LES PERSONNES À RISQUE

- Les personnes ayant des troubles coronariens (angine de poitrine, infarctus du myocarde) ou de l'arythmie cardiaque. Environ 40 % des personnes ayant subi un infarctus du myocarde seront atteintes d'insuffisance cardiaque3.

Ce risque diminue lorsque l'infarctus est bien traité, de façon précoce;

- Les personnes nées avec une malformation cardiaque congénitale qui atteint la fonction contractile de l'un ou l'autre des ventricules du cœur;
- Les personnes ayant des problèmes de valves cardiaques;

LES FACTEURS DE RISQUE

Les plus importants

- L'hypertension.
- Le tabagisme.
- L'hyperlipidémie.
- Le diabète.

D'AUTRES FACTEURS

- Une anémie grave.
- L'hyperthyroïdie non traitée.
- L'obésité.
- L'apnée du sommeil.
- L'inactivité physique.
- Une alimentation riche en sel.
- Le syndrome métabolique.

Mesures préventives de base

Les premières mesures de prévention à prendre consistent à réduire les facteurs de risque mentionnés ci-dessus. Ces facteurs de risque sont les mêmes que ceux qui exposent aux troubles cardiaques consécutifs à l'athérosclérose (l'angine de poitrine et l'infarctus du myocarde). Ils sont intimement liés aux habitudes de vie : une alimentation saine et variée, de l'exercice physique, l'arrêt du tabagisme et s'il y a lieu, le contrôle de son hypertension, de son taux de cholestérol et de son diabète. Pour plus de détails sur la prévention, consulter notre fiche Troubles cardiaques. Consulter périodiquement son médecin pour un bilan de santé. En cas de

doute, le médecin peut suggérer une évaluation de la fonction des ventricules par échocardiographie.

MESURES POUR PRÉVENIR L'AGGRAVATION OU LES COMPLICATIONS

Consulter un médecin dès l'apparition des premiers symptômes. Un diagnostic précoce, un bon suivi médical, la prise de médicaments si nécessaire, mais aussi des améliorations au mode de vie permettent de ralentir la progression de la maladie. En plus des facteurs évoqués dans les mesures préventives de base, veiller à :

- maintenir un poids santé;
 - apprendre à mieux contrôler le stress;
- En outre, éviter les facteurs suivants, qui accentuent les symptômes :
- une alimentation trop riche en sel ou en gras;
 - la consommation excessive d'eau, de jus, de boissons ou de soupes;
 - la prise de médicaments qui causent la rétention d'eau et de sel (par exemple, les anti-inflammatoires). Puisque les infections qui touchent les voies respiratoires aggravent les symptômes d'insuffisance cardiaque, la vaccination contre la grippe et contre le pneumocoque est recommandée.

LANGUE ARABE ET AUTRES PARLERS

La dialectique et la didactique

Les langues et les parlers disent, en définitive, la même chose mais avec, ici et là, des mots différents. Raison de plus pour leur donner, à parts égales, tous les moyens nécessaires à leur reconnaissance et leur promotion. Car appartenant, sans exclusive, à notre moi collectif qui en revendique la paternité.



Moyen d'expression et de communication les langues et les parlers locaux devraient bénéficier de la même sollicitude. En tout cas c'est ce qui ressort de la toute récente rencontre (1 Mars courant), organisée à l'initiative du Haut Conseil à la langue arabe. Celle-ci a franchi, quoiqu'on dise, dans notre société un pas gigantesque comme il est loisible de le constater autant dans la rue que nos médias (la télévision notamment), en majorité arabophones. Mais si d'un côté on ne peut que s'en féliciter, de l'autre on est également de se poser certaines questions quant aux tenants et aboutissants. Il importe ainsi au préalable de revenir un tout petit peu en arrière (sous l'ère Boumediène) pour mieux situer et peut-être mieux comprendre les enjeux.

LE FAMEUX SLOGAN «TAARIB EL MOUHIT»

Sous sa férule est-il besoin de le rappeler la langue arabe sacrée langue officielle et de compromis quelque part aura été admise dans les cénacles internationaux et en particulier l'Organisation des Nations du temps de Uthant si ma mémoire ne me trahit pas. Introduite après dans les programmes scolaires pour un meilleur ancrage, elle gagnera graduellement les principales administrations et institutions officielles. Tandis que la télévision d'état et les chaînes radios nationales participeront, chacune à sa manière (méthode siérait mieux), à sa vulgarisation. Le fameux slogan « taarib el mouhit » (arabisation de l'environnement) est repris en chœur, pendant que « l'importation » de milliers d'enseignants égyptiens d'une médiocrité avérée

dans leur majorité (ce qui aura des incidences négatives), bouclera la boucle si on ose dire. Toutefois des autochtones au savoir-faire reconnu trouveront, par le truchement des ondes, les voies et moyens idoines (pédagogie active et moderne) pour conférer à leur enseignement un impact appréciable.

Car les Ali Fedhi et son complice 'ami Messaoud, deux parfaits bilingues au demeurant ont su et pu capter l'intérêt de milliers d'auditeurs grâce à Leur haut niveau de maîtrise des techniques de communication, accompagnées d'une pointe d'humour qui rendait l'apprentissage plus ludique que contraignant. Pour la petite histoire, la grande restant encore à écrire, jamais peut-être émission télévisée n'aura connu pareil impact sur les citoyens réceptifs et attentifs parce qu'on s'adressait à eux dans une langue loin, très loin, des concepts byzantins dont raffolaient les pseudo académiciens. Ceux qui politisaient davantage la langue au détriment de ses belles sonorités sinon de son armature sémantique.

Car rien ne saurait se substituer et ou remplacer le parler vrai, celui qui ne s'encombre point de circonvolutions stériles ou d'intonations oiseuses...

Tout le monde a encore en tête ces dakatir et autres açathidha qui se parlaient plus à eux-mêmes jouissant d'écouter leurs propres borborygmes. En plastonnant sur les plateaux tv, persuadés de détenir le monopole de la langue arabe et d'exclure, de facto, tous les autres sensés la maltraiter. Outre évidemment tous ces opportunistes du sérail démagogues comme il n'est pas permis du fait qu'ils affichaient un

excès de zèle trompeur a lors même qu'ils ne se privaient point d'inscrire leur progéniture dans les universités étrangères les plus cotées où la langue arabe ne figurait dans aucun programme. Sur un autre registre les tenants de la sacralisation de la langue (puisque du Coran) n'autorise aucune retouche ni vision actualisée comme on dirait aujourd'hui.

ANNIHILER TOUS LES CHAUVINISMES

Et pour boucler la boucle tous les citoyens non familiers avec la langue nationale et officielle étaient taxés de valets et de laquais de l'impérialisme, rien que cela, voyez-vous...Tandis que même dans des lieux fermés (cafés et bars notamment), des individus s'en venaient jusqu'à votre table vous recommander de vous exprimer en arabe...

Pour en revenir à l'essentiel et ne point se perdre en conjectures, les langues et les parlers locaux se doivent de constituer un même centre d'intérêt autant parce qu'ils sont porteurs de messages cohérents et significatifs, autant ils contribuent, à ne pas douter, à ressouder la communauté dont on aurait tort de sous-estimer les particularismes régionaux dans une vision intégrée et globale de l'ensemble des entités et identités aux fins d'asseoir et consolider l'unité nationale dans toute sa diversité.

Et annihiler, en définitive, tous les chauvinismes alimentés par les tenants du désordre et leurs relais extérieurs dont on ne connaît que trop la nature à tendance boutefeux... Chaque langue a sa place et chaque place a sa langue...

Amar Zentar

Rencontre sur les langues fonctionnelles

Le Haut conseil de la langue arabe a organisé lundi à Alger une rencontre sur les langues fonctionnelles dans les domaines de la diplomatie, le tourisme et le transport à l'occasion de la Journée arabe de la langue arabe, célébrée chaque 1^{er} mars.

Le président du Haut conseil de la langue arabe, Salah Belaid, a exposé dans son allocution les activités du conseil soulignant que l'Algérie a toujours "œuvré pour la mondialisation, la préservation et la promotion de ses langues dont l'arabe". La langue arabe, a-t-il soutenu, est "capable de suivre l'évolution de l'époque et de faire face aux enjeux et aux défis de la numérisation, de l'intelligence artificielle et de la traduction automatique.

Il a également rappelé les travaux et publications édités par le Conseil depuis sa création, ainsi que les travaux scientifiques en cours de finalisation dont le Dictionnaire de la toponymie (électronique) et le Dictionnaire de la faune et la flore. Intervenant à cette occasion, l'universitaire Mahdia Benaissa, a présenté un exposé sur la gastronomie traditionnelle algérienne et son rôle dans la promotion du tourisme culinaire.

Cette chercheuse à l'unité de Tlemcen du Centre de recherche scientifique et technique pour le développement de la langue arabe a souligné dans sa communication sur l'art culinaire traditionnel algérien que la "gastronomie constitue un des leviers

économiques du tourisme". Mieux, le savoir-faire culinaire, appuie-t-elle, est un des "éléments de la culture d'un pays en plus de son histoire, ses symboles et ses légendes".

D'autres communications en lien avec la langue arabe, ses utilisations dans la diplomatie, le tourisme et hôtellerie ainsi les problématiques liées à la traduction et la terminologie ont été présentées lors de cette rencontre qui a vu la participation de cadres du Conseil et chercheurs universitaires. Décrétée en 2007 par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (Alecso), la journée arabe de la langue arabe est célébrée depuis 2010 dans plusieurs pays arabes.

CULTURE TOUS AZIMUTS

Le nouveau credo de Malika Bendouda



La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a insisté, lors d'une réunion tenue lundi avec les directeurs de la Culture des wilayas, sur la nécessité "d'intensifier l'activité culturelle dans toutes les communes du pays et particulièrement dans les zones enclavées", indique un communiqué du ministère.

Lors d'une réunion tenue virtuellement avec les directeurs de la Culture des wilayas, la ministre de la Culture et des Arts a également abordé les programmes culturels du mois sacré de Ramadan, celui de la prochaine saison estivale en plus de l'agenda du mois du patrimoine qui sera lancé le 18 avril prochain sous le thème de la "valorisation économique du patrimoine culturel", précise le communiqué.

Malika Bendouda a, par ailleurs, relevé la nécessité d'alléger les procédures administratives dans les établissements culturels et de numériser le travail des directions locales.

Par ailleurs, la ministre de la Culture et des Arts a également signé, lundi, des contrats de performance avec les directeurs des théâtres régionaux de Souk Ahras et de Guelma.

PRIX INTERNATIONAL DU ROMAN ARABE 2021

Trois romans algériens sur la longlist

Trois romans algériens "Tir ellil" d'Amara Lakhous, "Ain Hammurabi" d'Abdelatif Ould Abdallah et "Jim" de Sarah El Nems, ont été retenus sur la longlist du Prix international du Roman arabe (ArabBookerPrize 2021), qui comprend 16 romans, ont dévoilé, lundi, les organisateurs de cet événement littéraire. Les romans algériens "Tir ellil" (Editions Hibr) d'Amara Lakhous, "Ain Hammurabi" (Editions Dar Mimi) d'Abdelatif Ould Abdallah et "Jim" (Editions Dar Al Adab) de Sarah El Nems, sont en lice, après avoir été retenus sur la longlist du Prix international du Roman arabe (ArabBookerPrize) session 2021 qui comprend 16 autres romans, entre autres, "Al Ichitaiq LilJara" de Habib El Salmi (Tunisie), "Fakiha Lilghourbane" d'Ahmed Ezzine (Yémen) et "Oulab El Raghba" d'Abbas Baydhoun (Liban).

L'annonce du choix des titres pour la shortlist du prix devra être faite par le jury présidé par le poète libanais, Chawki Bazigh.

Le roman lauréat du Prix international du roman dans sa 14^e édition (50.000 USD) sera dévoilé le 25 mai prochain.

Le romancier Abdelouahab Aissaoui, avait remporté le prix Booker de l'édition 2020, pour son roman "Eddiwan El Isbarti" (Editions Dar Mim).

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Hadded, encore parmi les meilleurs

Brillant depuis l'entame de la saison, le néo-défenseur central du Mouloudia frappe aux portes de la sélection algérienne.

Le jeune défenseur central du MC Alger, Mouad Hadded (23 ans), marque encore des points et figure dans l'équipe type de la Ligue des champions d'Afrique pour la seconde fois d'affilée. Hadded est le seul joueur algérien retenu par la CAF dans le onze type de la seconde journée de la phase des poules de la C1 africaine. Après avoir réussi un match plein et sans faute face au Zamalek, l'ancien défenseur de la JSM Skikda a remis ça face à l'autre grosse cylindrée du football africain, l'ES Tunis en l'occurrence. Sans complexe, il a tenu tête aux redoutables attaquants du Zamalek et de l'Espérance. Brillant depuis l'entame de la saison, le néo-



défenseur central du Mouloudia frappe aux portes de la sélection algérienne. Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, suit avec un grand intérêt les prestations des joueurs locaux dans les deux épreuves africaines, notamment la Ligue des champions d'Afrique. «La Ligue des champions d'Afrique constitue une bonne occasion pour jauger les joueurs locaux. Le niveau de cette compétition se rapproche du haut niveau international. C'est bonne opportunité pour superviser et évaluer les joueurs locaux», a déclaré le patron de l'EN lors de son dernier séjour en Algérie. Lors de la première journée de la phase des poules de la C1 africaine, trois joueurs ont figuré dans le onze type. Outre Hadded, le gardien de but du MCA, Abdelkader Salhi, et le latéral gauche du CRB Belouizdad, Chemseddine Nessakh, ont été retenus par la CAF. Hadded va tenter de réussir la passe de trois lors du prochain match contre le Teungueth FC, samedi à Dakar que les Mouloudéens vont rallier ce mercredi.

L. B.

LIGUE 1

Le CSC retourne au stade Benabdelmalek

Le CS Constantine continue à vadrouiller. Son prochain match en championnat de Ligue 1 face au NA Hussein-Dey est délocalisé au stade Benabdelmalek de Constantine. «Désignée précédemment au stade Abed Hamdani à El Khroub, la rencontre CS Constantine-NA Hussein Dey comptant pour la 16e journée du championnat de Ligue 1, prévue ce vendredi 05 Mars à 15h00, aura lieu au stade Ben Abdelmalek Ramdane à Constantine. La délocalisation a été décidée suite à la demande des autorités de la wilaya de Constantine pour des raisons d'ordre organisationnel (vestiaires, main courante, médias) », a-t-on annoncé sur le site internet de la LFP.

L. B.

ELECTIONS DE LA CAF

Un compromis entre les quatre candidats ?

La Fédération internationale de football (FIFA), sous la présidence de Gianni Infantino, a fini par trouver un compromis entre les quatre candidats en lice pour la présidence de la Confédération africaine de football (CAF), dont l'élection est prévue le 12 mars à Rabat, croit savoir le journal sénégalais Sud. Selon la même source, le Sudafricain Patrice Motsepe va arborer le costume de président de l'instance africaine, le Sénégalais Augustin Senghor sera son 1er vice-président et le Mauritanien Ahmed Yahya le 2e vice-président. Quant à l'Ivoirien Jacques Anouma, il sera nommé Conseiller spécial du président. C'est ce qui ressort de ce qui est désormais convenu d'appeler le "protocole de Rabat", auquel les différents protagonistes ont pris part, ce week-end dans la capitale administrative du Maroc, aux côtés de deux représentants de Gianni Infantino : le directeur de la division Associations membres de la FIFA, le Congolais Véron Mosengo-Omba et le principal assistant du président de la Fifa, le Suédois Mattias Grafstrom. D'après le quotidien sénégalais, citant des sources concordantes, Gianni Infantino, dont la présence à Rabat était étonnement annoncée, a finalement envoyé des émissaires qui, eux non plus, n'étaient prévus pour cette rencontre dite de la "dernière chance" entre Augustin Senghor, Jacques Anouma et Ahmed Yahya. Les quatre candidats sont attendus d'ailleurs samedi prochain à Nouakchott (Mauritanie) pour assister à la finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans. Quant au cinquième candidat, le président sortant Ahmad Ahmad, il sera bientôt fixé sur son sort, avec l'annonce de la décision du Tribunal arbitral des sports (TAS) concernant la demande d'annulation de sa suspension pour détournements de fonds décidée en novembre dernier par la FIFA.

L. B.

IL VEUT REBONDIR À L'USMA

Naïdji : «Je ne décevrai pas les Usmistes»

L'ancien buteur du Paradou AC, Zakaria Naïdji, rejoint officiellement l'USM Alger sous forme de prêt. Il a été présenté, lundi, après avoir entamé les entraînements avec les Rouge et Noir. Il portera le no 28 et il sera qualifié à l'USMA à l'ouverture du mercato, le 22 mars prochain. Sans compétition depuis son départ en Tunisie, en été dernier, Naïdji qui n'a pas été qualifié au Club Africain promet de rebondir à l'USMA. « Je remercie la direction pour la confiance placée en moi. Je viens pour aider l'équipe dans le reste de la saison. J'étais le meilleur buteur du championnat. Je suis parti à l'étranger,

mais ça n'a pas marché pour moi. J'ai traversé des moments difficiles. Je suis sans compétition depuis un bon moment déjà. Je suis, à présent, à l'USMA pour rebondir, pour me relancer. Je peux aider le club à atteindre ses objectifs. Depuis que j'étais au PAC, les supporters de l'USMA me voulaient dans leur équipe. Je viens pour leur faire plaisir. Je ne les décevrai pas. J'aime marquer des buts. Je vais relever le défi », a déclaré Naïdji au site officiel de la formation de Soustara. Après la méchante blessure de Mahious, les Usmistes misent sur lui et sur le Burkinabé Hamed pour dynamiser leur ligne

offensive. Lors de sa dernière saison en Ligue 1 algérienne, Naïdji a terminé meilleur buteur, avec un total de 20 buts. Il a été prêté, en été 2019, au club portugais du Gil Vicente, pour une année, avec option d'achat, pour 1,4 millions d'euros. Il a pris part à 22 matchs avec ce club portugais et inscrit un seul but. L'option d'achat n'a pas été levée par la direction du Gil Vicente et les dirigeants du PAC l'ont prêté au Club Africain de la Tunisie où il n'a joué le moindre match. Il n'était pas qualifié chez les Clubistes, interdits de recrutement par la FIFA.

L. B.

EN U17

Un match amical contre la Zambie au Maroc

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17), devrait affronter son homologue zambienne, mercredi 10 mars, en match amical prévu au Maroc, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 de la catégorie, programmée du 13 au 31 mars, a appris l'APS lundi auprès du directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne (FAF) Ameer Chafik. "Au lendemain de notre arrivée au Maroc prévue le 6 mars, nous allons défier lors du premier match amical la Côte d'Ivoire le 7 mars, avant de boucler notre préparation, face à la Zambie, le 10 mars.

Les négociations avec les Zambiens avancent bien", a indiqué le DTN. L'équipe nationale devait disputer une double confrontation amicale face à la Côte d'Ivoire, les 4 et 7 mars à Alger, avant qu'elle ne soit annulée, "en raison de la suspension de tous les vols réguliers vers l'Algérie". Cette décision a poussé la DTN à revoir le programme de préparation, en avançant le départ

pour le Maroc du 9 au 6 mars. La Côte d'Ivoire et la Zambie sont logées dans le groupe "A" à la CAN-2021, en compagnie du Maroc (pays hôte) et de l'Ouganda.

Le sélectionneur national Mohamed Lacete a fait appel à 28 joueurs, dont 13 évoluant à l'étranger, pour l'ultime stage préparatif, entamé dimanche au Centre technique national de Sidi Moussa, qui s'étalera jusqu'au départ pour le Maroc. Versée dans le groupe B, l'Algérie débutera le tournoi le 14 mars face au Congo, avant de croiser le fer avec la Tanzanie (17 mars), puis le Nigeria (20 mars).

La liste des 28 joueurs convoqués :

Gardiens de but :

Boumenghouche Abdelaziz (Académie FAF), Boualem Hamza (USM Alger), Boukemouche Amine (US Orléans/France).

Joueurs de champ :

Hanfoug Fouad (CR Belouiz-



dad), Mohra Abderrazak (DRB Tadjenant), Garat Anes (Paradou AC), Djelal Mohamed (Paradou AC), Belas Brahim (CR Belouizdad), Malek Mohamed Abdelaziz (Paradou AC), Omar Mohamed Rafik (Académie FAF), Benahmed Zineddine (RC Relizane), Zaimache Moataz (Paradou AC), Khoumani Abdelhak (JS Saoura), Cherdoudi Mohamed Brahim (ASO Chlef), Laalam Abdelghani (Paradou AC), Keroum Mohamed (Académie FAF), Ouchouache Anis (FC

Amiens/France), Zuliani Edhy Yyan (FC Toulouse/France), Ouali Massil (EA Gunigamp/France), Nottebaere Djibril (FC Amiens/France), Beghda Yanis (FC Reims/France), Kraouche Rayan (FC Metz/France), Lagha Yanis Alladom (Olympique Lyon/France), Moussaoui Imrane (Olympique Marseille/France), Tabbouche Joris Jebriil (AS Nancy/France), Khetir Rayan (FC Istres/France), Mehdi Kalem (Stade Rennais/France), Fatahine Anis (Paris FC/France).

FC BARCELONE C'est le «Barçagate» !

Arrêté lundi, l'ancien président Josep M. Bartomeu est au cœur du scandale.



La nouvelle est tombée comme un cheveu sur la soupe. Josep Maria Bartomeu, ancien président du FC Barcelone, a été arrêté, lundi, pour être entendu par la police espagnole, dans le cadre du Barçagate. Accusé de blanchiment d'argent, mais aussi d'avoir utilisé un service de communication (13 Ventures) pour porter atteinte à plusieurs ex-figures emblématiques du club, Bartomeu va désormais devoir se défendre. Quant à l'image du Barça, elle en a pris un sacré coup. C'est du moins l'avis de Marcos Lopez, entraîneur à ses heures perdues, mais surtout collaborateur de la Cadena SER. Pour lui, c'est un véritable coup de massue qu'a reçu ce matin l'entité FC Barcelone : «Cela fait mal à tout le monde parce que cela arrive à un club ruiné économiquement, et éthiquement. (Sandro) Rosell (ex président du Barça, démissionnaire de ses fonctions en 2014 suite à l'ouverture d'une enquête judiciaire relative au transfert de Neymar, ndlr) se retrouve en prison et un an après, c'est Bartomeu qui est arrêté.» Et le commentateur de pousser l'analyse en peu plus loin : « C'est le moment le plus grave de l'histoire du club. Et dimanche (7 mars) il y a les élections. L'avenir du club est totalement dégommé par cet épisode.»

LAPORTA «CHOQUÉ»

Joan Laporta, président des Blaugranas de 2003 à 2010 et candidat pour reprendre la tête du club s'est d'abord dit « choqué » par la situation. Selon le média espagnol Sport, l'avocat espagnol aurait défendu la présomption d'innocence. Avant de tenir une interview plus longue pour la radio UA1 Lleida Radio, Joan Laporta a assuré que "Ce n'est pas une bonne nouvelle pour le club. Cela nuit à la réputation et à l'image du club. Peut-être que sa gestion n'était pas bonne, mais il est toujours un ancien président du FC Barcelone".

ARTETA POUR SUCCÉDER À KOEMAN ?

D'ici quelques jours, le nouveau président du club catalan sera connu. De quoi influencer directement divers dossiers, dont notamment celui concernant l'ave-

nir de Lionel Messi. Mais pas que. Avec un nouveau patron, les Blaugranapourrait également changer d'entraîneur. Favori de l'élection, Joan Laporta aurait déjà une idée pour (éventuellement) remplacer Ronald Koeman. Selon les informations de la RAC-1, Mikel Arteta aurait un profil qui séduirait le possible futur-président du Barça. Considéré comme un "disciple" de Pep Guardiola, l'actuel technicien d' Arsenal serait donc surveillé de près par l'équipe de Laporta. Son projet de jeu serait même considéré comme l'un des meilleurs. Pour rappel, Arteta est sous contrat jusqu'en 2023 avec les Gunners. Mais, avant de se lancer éventuellement dans cette éventuelle opération, Joan Laporta va devoir remporter une élection qui le voit en concurrence avec Toni Freixa et Victor Font. De plus, il avait récemment confié son souhait de voir rester Ronald Koeman sur le banc la saison prochaine. Le projet Arteta pourrait donc être un plan B.

MESSI, L'ÉTONNANTE RÉVÉLATION

Malgré une sévère baisse de régime dans l'exercice ces derniers mois, Lionel Messi compte parmi les meilleurs tireurs de coup francs de l'histoire. En attestent ses 55 coups francs inscrits en carrière avec le Barça et l'Argentine. De quoi, là aussi, faire le match avec Cristiano Ronaldo, qui affiche en effet 56 buts dans ce domaine. Mais à l'instar de la disette connue par l'Argentin, le Portugais a perdu de sa superbe puisqu'il n'a inscrit qu'un seul et unique coup franc avec la Juventus depuis son arrivée dans le Piémont à l'été 2018.

«Cristiano s'entraîne beaucoup dans ce domaine pour s'améliorer et je vois déjà que ça porte ses fruits. Il semble beaucoup plus détendu quand il en frappe un », racontait récemment Andrea Pirlo sur le sujet. Force est de constater que Lionel Messi a une approche totalement différente. Ancien coéquipier de l'Argentin au Barça entre 2017 et 2020, Nelson Semedo s'est laissé aller à quelques confidences sur ses méthodes. « Vous savez ce qui le rend encore plus incroyable? Je ne l'ai jamais vu tirer un coup franc à l'entraînement, durant toute

la période où j'étais au Barça. Je vous jure qu'il ne l'a jamais fait », a-t-il ainsi assuré dans les colonnes du Telegraph, ajoutant : « Nous avons l'habitude de nous entraîner à tirer de loin, mais Messi n'a jamais frappé de coup franc. Pour lui, c'était tout simplement naturel. C'est un joueur incroyable, je ne peux vraiment l'expliquer à personne. » Il fut néanmoins un temps où Lionel Messi répétait ses gammes sur coup franc. C'est tout du moins ce qu'avait expliqué Diego Maradona.

«Lors du Mondial 2010, il tirait tous ses coups francs au-dessus. Et maintenant il détient la clé, Messi sait comment tirer, avait-il confié sur TNT Sports. C'est simple car j'ai pu regarder Messi. Et je lui ai dit en face, comme à n'importe qui. Nous terminions l'entraînement après tous les autres et nous allions tirer des coups francs. C'est à partir de ce moment-là qu'il a bien frappé ses coups francs. Je lui ai appris comment tirer. Je lui ai dit : 'C'est simple: tape au milieu !'»

ERIC GARCIA DE RETOUR

Depuis le mercato estival, le nom d'Eric Garcia est lié au FC Barcelone, club où il a effectué la plus grande partie de sa formation au sein de la réputée Masia. À Manchester City depuis 2017 où il a signé son premier contrat professionnel, le défenseur central de 20 ans ne prolongera pas son contrat courant jusqu'en juin prochain. Pep Guardiola l'avait déjà souligné l'été dernier dans le cadre du Final 8 de Ligue des champions à Lisbonne. Bien que des bruits de couloir aient eu lieu cet hiver pour un transfert au FC Barcelone, Eric Garcia n'est pas venu, mais son arrivée en fin de saison ne fait aucun doute. Et surtout pas pour Pep Guardiola. « Je pense qu'Eric Garcia va jouer pour le Barça. Il faut penser que Barcelone ne recrute pas de joueurs moyen, s'ils le signent, c'est parce que c'est un joueur de haut niveau ». Voici le message que Pep Guardiola a tenu en conférence de presse et dans des propos partiellement rapportés par Fabrizio Romano. Alors que le flou règne sur plusieurs dossiers chauds comme ceux de Lionel Messi et de Ronald Koeman, le Barça peut déjà souffler pour sa priorité défensive.

REAL MADRID

Les regrets de Zidane

Au Real Madrid la mauvaise opération de la 25e journée de Liga. Alors que l'Atletico Madrid et le Barça l'ont respectivement remporté sur les pelouses de Villarreal (0-2) et du FC Séville (0-2), les Merengues ont en effet dû se contenter d'un match nul (1-1) à domicile face à la Real Sociedad. Un résultat forcément préjudiciable dans la course au titre, le Real reculant au troisième rang à cinq longueurs de l'Atletico Madrid et sur la même ligne que le Barça. Zinedine Zidane n'a pas caché sa déception à l'issue de la rencontre. Et ce d'autant plus au vu de la prestation de ses troupes. « Je n'ai pas aimé comment on a commencé la rencontre. Mais on a vite changé et on a dominé le match, a-t-il confié après coup. On a eu trois ou quatre occasions de but, mais on n'en met aucune. En seconde période aussi, on a eu beaucoup d'occasions et on en met une seule. On perd deux points à la maison. Mais bon, je suis content de ce que l'on a fait. Je crois qu'on méritait plus, surtout au vu de nos occasions. Eux, ils en ont eu une et l'ont mise dedans. » Mais nous aussi, on a eu des matches où on ne méritait peut-être pas de gagner, a-t-il poursuivi. Cela fait cinq victoires et un nul, il faut continuer. Je ne sais pas si ça a été le meilleur match des six derniers. On dit toujours que c'est mieux quand on gagne. C'est vrai que ça a été un bon match, mais on perd deux points, c'est ça qui me gêne vis-à-vis des joueurs.»

MILAN AC

Mauvaise nouvelle pour Ibra

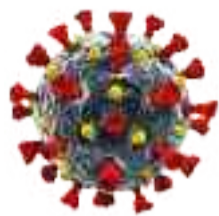


Sorti blessé lors de la victoire milanaise à Rome (1-2), le Suédois souffre d'une lésion à l'adducteur et pourrait manquer trois semaines de compétition. « Je pense que c'est de la fatigue » avait déclaré Stefano Pioli, l'entraîneur du Milan AC, en parlant des sorties sur blessure de Zlatan Ibrahimović, Ante Rebic et Hakan Calhanoglu, lors de la victoire du Milan à Rome (1-2). Le verdict vient de tomber pour le Suédois, et malheureusement pour son coach, il s'est bel et bien blessé. D'après La Gazzettadello Sport, le « Z » souffre d'une lésion à l'adducteur et manquera trois semaines de compétition. Le Milan AC ne pourra donc pas compter sur son buteur providentiel pour le huitième de finale aller de Ligue Europa à Manchester United, le jeudi 11 mars (18h55). L'actuel deuxième de Serie A, qui espère encore pouvoir rattraper le rival de l'Inter, devra également faire sans celui qui a marqué 14 buts en 14 rencontres de championnat pour la réception de l'Udinese mercredi (20h45).

AS ROME

Vertout aussi bien que Platini

Auteur de son 10e but cette saison en Serie A, Jordan Veretout a rejoint Michel Platini, seul milieu de terrain tricolore à avoir fait aussi bien en Italie. Certes, son but inscrit ce samedi à la 50e minute du match qui opposait dimanche son club de l'AS Rome à l'AC Milan n'a pas été suffisant pour empêcher la défaite romaine face aux Rossoneri (1-2), mais Jordan Veretout n'en est pas moins entré dans l'histoire des joueurs français ayant évolué en Serie A. L'ancien du FC Nantes est le premier milieu de terrain tricolore à avoir inscrit au moins dix buts en championnat sur une saison, depuis Michel Platini. Un record de bientôt quarante ans. Veretout et « Platoche » sont les seuls milieux français à avoir réalisé cette performance.



PANDÉMIE DE COVID-19

175 nouveaux cas, 143 guérisons et 4 décès en 24h

RÉGULATION DU MARCHÉ DE LA POMME DE TERRE

L'Onilev déstocke 250 tonnes



Dans le but de mettre un terme à la hausse inattendue du prix de la pomme de terre constatée ces derniers jours, l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev) est intervenu hier en injectant un volume de 250 tonnes dans deux marchés de gros. En procédant ainsi, l'Onilev va réguler les prix et éviter la spéculation autour de ce produit de large consommation. «Nous procédons au déstockage de quantités de pomme de terre pour leur mise sur le marché tout au long de la période creuse (entre mars et début avril) afin d'approvisionner régulièrement le marché et de réguler les prix », a déclaré le directeur général de l'Onilev, Mohamed Kharroubi, qui supervisait l'opération, lancée à partir des marchés de gros des communes de Khemis El Khechna et Hammadi dans la wilaya de Boumerdès. Cette opération de déstockage s'est effectuée en coordination avec un groupe de 31 opérateurs propriétaires de chambres froides ayant signé des contrats avec l'Onilev pour que les quantités déstock-

kées soient directement mises dans le marché de gros en période creuse, a précisé le responsable. Et d'ajouter : "Les marchés de gros seront approvisionnés en pomme de terre à travers 14 wilayas du pays en vue de réguler les prix et d'éviter la spéculation". «Nous avons accompagné les agriculteurs stockeurs de pomme de terre associés au programme de régulation des produits agricoles de large consommation, à l'instar de la pomme de terre qui a enregistré récemment une fluctuation due aux conditions météorologiques dans les wilayas du Sud, à savoir les vents de sable qui ont entravé l'opération de récolte à Oued Souf. «Toutefois, l'opération de récolte a repris suite à l'amélioration des conditions météorologiques, a-t-il rassuré. Cependant, en sus des quantités stockées, la récolte de la pomme de terre primeur se poursuit, et à l'exception de Oued Souf, il y a d'autres wilayas, à l'instar de Bouira, Aïn Defla, Djelfa et Mostaganem où l'on procède à la récolte «ce qui permettra d'approvisionner le marché, en attendant la pomme de terre saisonnière

qui sera disponible à partir du 20 mars courant». M. Kharroubi a relevé, au niveau de Khemis El Khechna (Boumerdès) 5 000 tonnes de pomme de terre ont été stockées, une disponibilité sur le marché où l'achat de la pomme de terre s'effectue normalement au niveau du marché de gros. L'Office a instruit l'opérateur de cette commune à déstocker 250 tonnes durant les deux prochains jours. Pour ce qui est des prix, il a relevé qu'ils oscillaient entre 35 et 55 DA selon la qualité et la région et entre 35 et 65 DA au niveau du marché de détail. Par ailleurs, certains spécialistes du domaine ont estimé que cette période d'augmentation du prix du kg de la patate est temporaire du moment que la production annuelle de pomme de terre en Algérie est de l'ordre de 4,5 millions de tonnes et donc largement suffisante pour la demande nationale et disponible en toutes périodes de l'année. Enfin, il faut savoir que la filière pomme de terre offre une ration de l'ordre de 100 à 110 kg / hab / an.

R. K.

MORT DU YOUTUBEUR FEKRI BENCHENANE

Le tribunal ordonne l'ouverture d'une enquête

Le parquet de la République près le tribunal de Fellaoucene (cour d'Oran) a ordonné hier l'ouverture d'une enquête préliminaire et une autopsie pour déterminer les circonstances de la mort du Youtuber Fekri Benchenane, 25 ans, connu sous le pseudonyme de Fekrinho, dont le corps sans vie a été retrouvé lundi dernier par les

services de sécurité entre les rochers de la plage de la forêt de Canastel, indique un communiqué de cette juridiction. «Les opérations de recherche menées par les services de sécurité, tous corps confondus, depuis le 24 février 2021 suite à la disparition de Benchenane Fekri dans la forêt de Canastel, se sont soldées, lundi, par la

découverte et l'identification de sa dépouille entre les rochers à la plage de la forêt de Canastel», détaille la même source. Le parquet de la République près le tribunal de Fellaoucene a ordonné «l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les circonstances du décès de la victime ainsi que son autopsie».

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER

Saisie de plus d'un quintal de cannabis

La Brigade de recherche et d'investigation (BRI) relevant de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger a mis un terme à l'activité d'une bande criminelle spécialisée dans le trafic de drogues de type cannabis au niveau d'Alger et d'autres wilayas du Centre, a indiqué hier un communiqué de la Sûreté nationale. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, il a été procédé à la saisie de 1,20 quintal de drogue de type cannabis, un montant de 274 millions de centimes provenant des gains de ce trafic, 10 téléphones portables et 4 véhicules luxueux

utilisés dans l'opération d'approvisionnement et de distribution de cette substance toxique. Cette opération a été effectuée suite à des informations selon lesquelles un principal fournisseur de drogues était en contact direct avec l'un des barons de l'un des pays voisins et qui s'appropriait à recevoir une grande cargaison de drogues pour approvisionner ses complices de cette substance toxique à Alger et dans d'autres wilayas du centre du pays. Après filature et surveillance de plus de deux semaines et avec l'exploitation des moyens techniques mobilisés par la Direc-

tion générale de la Sûreté nationale (DGSN), il s'est avéré que la bande criminelle a pris pour domicile l'une des résidences luxueuses soumises à des mesures de sécurité dans le but de camoufler leur activité criminelle. Sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent, le principal fournisseur de cette drogue a été arrêté ainsi que ses deux acolytes et une perquisition a été effectuée dans les deux appartements de la résidence luxueuse, où a été saisie ladite quantité de drogue et l'ensemble des gains provenant de ce trafic.

Au fil du jour

Rides et cheveux neigeux

Par Rachid Ezziane

Il y a quelques années, sur les étals d'un rayon d'une librairie en agonie, qui avait mis ses derniers livres en «solde» (je ne sais si le mot est approprié pour une denrée immatérielle) pour se substituer en fast-food, comme le voulait la mode mercantile, entre de volumineux ouvrages «laissés-pour-compte», un titre attira mon attention. «Les triomphes de l'âge». Titre qui me parut tout énigmatique. Le nom de l'auteur ne me dit rien. Robert Griffon. Je le confonds avec l'éditeur Robert Laffont. Je relis une deuxième fois, mais je ne trouve rien dans les tiroirs de ma mémoire. Je prends un peu de temps et je feuillète le livre, qui comptait plus de 300 pages.

Dans l'introduction, je lis : «Nous vivons une époque paradoxale. D'un côté, l'homme d'aujourd'hui sait que son espérance de vie s'allonge régulièrement grâce aux énormes progrès de la médecine. De l'autre, dès qu'il a dépassé la cinquantaine, il subit de plein fouet les conséquences du climat professionnel et social : on lui fait comprendre qu'il est devenu un vieux !»

Alors ! Qu'en est-il au juste ?... Les vieux peuvent-ils avoir une nouvelle vie ? Si c'est le cas, que dire à tous ces jeunes qui désespèrent et croient qu'à trente ans tout est fini... Pour bien expliquer l'idée, je vais vous raconter l'histoire (que j'ai lue dans cet ouvrage) d'une dame bien ancrée dans sa vieillesse, sans peur et sans reproche.

Barbara Cartland est née en 1901. Elle est connue pour ses romans à l'eau de rose. Mais pour arriver à la notoriété, elle a dû attendre plus de soixante ans. Ce n'est qu'après avoir atteint l'âge de la vieillesse qu'elle devint auteure connue et consacrée. Et pourtant, c'est à cinq ans qu'elle commence à écrire des histoires. Son père meurt et laisse sa famille sans ressource. Pour aider sa mère, elle dessine des cartes de vœux pour les vendre à la période de Noël. Puis elle décide d'écrire de petites histoires d'amour qu'elle envoie à des journaux. En 1927, elle se marie. Mais l'idylle ne durera pas longtemps. Elle divorce en 1936. La guerre survient. Son frère est tué à Dunkerque. Peiné par la mort de son frère, elle écrit sa biographie et publie d'autres de personnages historiques. Malgré sa verve et son style, ses ouvrages ne font pas l'unanimité. Ainsi, elle restera méconnue du grand public de 1945 à 1960. Puis, à petits pas, le succès arrive. Par ses romans à l'eau de rose, elle devient la vendeuse de rêves. Les femmes du monde entier s'arrachent ces aventures amoureuses dont la violence et l'érotisme sont exclus. Elle arrive à publier deux livres par mois. Mais le nombre de livres qu'elle a écrits dépasse l'entendement. Quand arrive l'année 1994, elle en avait déjà écrit et publié plus de 550. Elle en a vendu plus de 500 millions d'exemplaires. Qui dit mieux !... Du jamais vu, n'est-ce pas ? Comme quoi, «rides et cheveux neigeux ne sont pas systématiquement synonymes de décadence et de naufrage», conclut l'auteur.